

L'ACTION NATIONALE

L'ACTION NATIONALE	<i>Il faut une enquête publique.</i>	47
Lionel GROULX, ptre	« François Bigot, administrateur français ».....	50
Jean-Louis DORAIS	<i>Le sentiment républicain au Canada, de 1830 à 1850..</i>	62
E. GAGNON, s.j.	<i>Le Christ, pierre d'angle...</i>	76

F.-A. ANGERS

LA RÉPUBLIQUE A L'AVANT-SCÈNE

88

Pierre VIGEANT	<i>Les débuts de M. Saint-Denis</i>	106
Arthur LAURENDEAU	<i>La guerre à la guerre</i>	115
Edmond LEMIEUX	<i>La reconquête économique...</i>	118
Dominique BEAUDIN	<i>Retour du p. Arès.....</i>	120

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● Directeur: **André LAURENDEAU** ●

L'Action Nationale, publiée par la **Ligue d'Action Nationale**, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la **Ligue** sont : MM. Anatoie Vanier, président; Dominique Beaudin, secrétaire; Jean Drapeau, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, René Chaloult, André Laurendeau, François-Albert Angers, Gérard Fillion, Abbé Albert Tessier, Léopold Richer, Albert Rioux, L.-Athanasie Fréchette, Guy Frégault, Jacques Perreault, Rodolphe Laplante, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3878, rue Saint-Hubert, Montréal (24), P. Q.

Téléphone : MArquette 2837

● Administrateur: **Dominique BEAUDIN** ●

L'abonnement est de \$3.00 par année

L'abonnement de soutien : \$5.00

• LANGAGE DE CHIFFRES •

Assurance en vigueur

1939

1,701,363

1942

10,318,007

1945

24,597,661

1946

32,546,745

1947

41,441,818

•

LA LAURENTIENNE

FONDÉE EN 1938

LES AMIS DE LA REVUE

AUBÉ, Philippe
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 5877

CHAUSSÉ, Fernand
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 7235

DENIS, Arcadius
AVOCAT

44-B, Nord, rue Wellington,
Tél. 1994 Sherbrooke, P.Q.

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques
HA 1336

MASSE, Faul
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
BE 1971

VANIER, Anatole
AVOCAT

57 ouest, St-Jacques
HA 2841

FRÉCHETTE, L.-A.
NOTAIRE

159 ouest, Craig
LA 9607

POULIN, J.-Aimé & Albert
ARCHITECTES

71, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TÉL. 1391

LAPORTE, René
MÉDECIN

947, rue Cherrier,
Montréal, P.Q.

MORIN, Louis-Philippe, C.A.
Comptable Agréé

81, rue St-Pierre, Québec.
Tél. 2-6871

BEAUREGARD LUC

Représ. de la Laurentienne
4052, rue Cartier

Bur.: PL 6700 Rés.: AM 7779

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention
934 est, Ste-Catherine
HA 4548

DUPUIS, Laurier

5600, boulevard Monk
WB 0355

BEAUSOLEIL, E.
BOUCHER-ÉPICIER

1251, Champlain
CH 3712

Salaison MAISONNEUVE
BACON marque "MORIN"

1430, De Lasalle
CL 4086-7

SANSOUCY, Alb.
ÉPICIER-BOUCHER

3963 est, Ste-Catherine, Montréal
FA 3607

SANSOUCY, Arthur
BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL 2839

AUG. BRUNETTE, Ltée
PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville
PL 1946

Jean Drapeau

DRAPEAU ET MELANÇON
AVOCATS ET PROCUREURS

Claude Melançon

266 ouest, rue Saint-Jacques, chambre 304, Montréal

HA 6204

LES AMIS DE LA REVUE

DESCHÈNES & Fils Ltée

Matériaux de plomberie et chaux.
1203 est, Notre-Dame
FR 3176-7

LATENDRESSE & Fils Enrg.

Machinerie Delta.
FERRONNERIE
12057 est, N.-Dame, Pte-aux-Tr.
CL, 6731, Local 404

CYR, Édouard

MODELEUR
1427, Maisonneuve
AM 8984

SARRAZIN, Arthur,

PHARMACIEN,
Sarrazin-Choquette,
Montréal.

LATULIPE, N.

Cravates, écharpes et robes
de chambre
4360, rue Iberville, Montréal

"LES VARIÉTÉS"

PAUL DEJORDY, prop.
800 est, Mont-Royal
CH 9815

"À LA MARMITE"

SALLE À MANGER
350 est, Craig
MA 0730

PRESSE-SERVICES, CANADA.

A la disposition des journaux
et revues modernes
3878, rue Saint-Hubert,
Montréal.

"Les amis de vos amis sont nos amis..."

Votre alliée

Au service du public depuis plus de soixante-dix ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, environ \$408,580,149.

538 bureaux au Canada

65 succursales à Montréal

TOUJOURS

- les plus nouveaux tissus
- les plus récents modèles

CHEZ LES TAILLEURS

JOLY

251 est, rue Sainte-Catherine, ◀
Montréal. Harbour 1171 ▶

Les

Confitures

VILLA

Le Choix des Gourmets

CONSERVERIE DORION LIMITÉE

1430, rue Everett

Montréal

A VOTRE SERVICE

H.-Yvon Lepage

Président de

Lepage Automobile, Limitée

Service général de réparations



Vendeurs autorisés : **Chrysler - Plymouth - Fargo**

Terrain d'automobiles usagées :

Angle des rues Ontario et Jeanne-d'Arc



3940, rue Adam, Montréal, (4).

AM. 2181

La santé par

V I T A
M A L T E X

Générateur de Force
et d'énergie

Extrait de foie — Fer — Vitamines
Extrait de Malt



En vente dans les pharmacies



COOPERATIVE

F A R E X

à responsabilité limitée

406 est, rue NOTRE-DAME,

Montréal

PRESSE-SERVICES, CANADA,

représentant exclusif en Amérique française de
Presse-Services, FRANCE,

peut fournir aux journaux, aux magazines, aux revues, aux almanachs et publications de langue française une grande variété de bandes comiques, d'articles, de dessins, de flans, d'historiettes, etc. MIEUX à meilleur compte.

PRESSE-SERVICES, Canada

3878, rue St-Hubert, Montréal, (24), P.Q.

Téléphone : MARquette 2837

Il faut répandre à profusion

la brochure que vient d'éditer La Ligue
d'ACTION NATIONALE sous le titre :

VERS LA RÉPUBLIQUE DU CANADA

Une brochure de 68 pages rédigée en collaboration par
F.-A. Angers, Gérard Fillion, André Laurendeau, Jacques
Perrault, Edouard Lemieux et Pierre Vigeant

25 sous l'exemplaire; \$2.25 la douzaine; \$15.00 le cent.



Aux Éditions de L'Action Nationale,

3878, rue Saint-Hubert, Montréal, (24), P.Q.

SPÉCIALITÉS MARQUETTE, Inc.

André LORANGER, président

Jouets - Menus articles - Papeterie - Nouveautés

En gros seulement

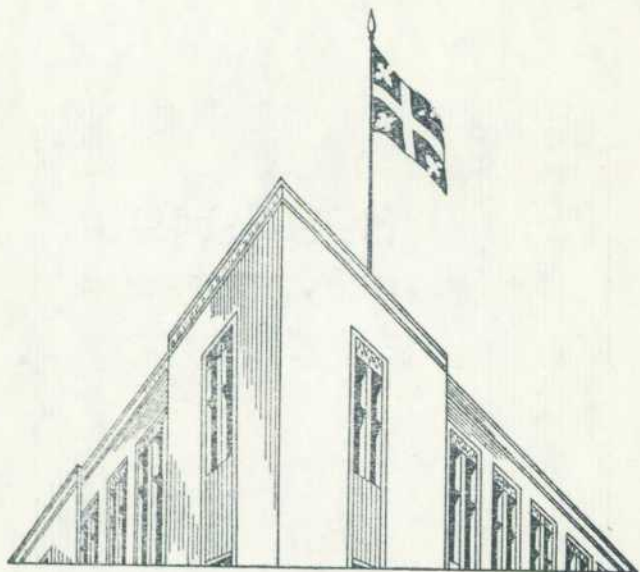
5220 St-Hubert — Montréal — TAlon 7350

1899-1949

Notre institution canadienne-française a franchi l'étape de ses cinquante ans au service du public: sa fondation remonte au 1er janvier 1899. Pionnière de la rente viagère au Canada, elle envahit maintenant un autre domaine: celui de l'assurance sur la vie. En posant ce geste, elle traduit son désir de répondre de mieux en mieux à vos besoins de sécurité sociale.

CAISSE NATIONALE
D'ECONOMIE

D U P U I S



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères
LIMITÉ

Montréal

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine,
Comptoir Postal : 780, rue Brewster,
Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor.

L'ACTION NATIONALE

VOL. XXXIII, No 2

MONTREAL

FEVRIER 1949

Il faut une enquête publique

La silicose et l'amiantose ont eu les honneurs d'un vij débat à l'Assemblée Législative. MM. Antonio Barrette, ministre du Travail, et René Chaloult, député du comté de Québec, ont soutenu deux thèses adverses: le premier défendant l'attitude du gouvernement, le second appuyant d'une manière générale le point de vue de M. Burton LeDoux et du Devoir.

Nous rédigeons ces lignes au lendemain du débat. Nous n'avons ni l'espace ni le temps qu'il faudrait pour rétablir les faits, mais nous proposons, sur la défense de M. Antonio Barrette, les réflexions suivantes:

1° *M. Barrette a consacré une grande partie de son discours à déconsidérer le « principal témoin », M. Burton LeDoux. C'est peut-être habile, mais c'est au-dessous d'un puissant ministre. Au surplus, même si M. Barrette avait raison — ce qu'il n'a pas établi, ayant manié l'injure sans même essayer de prouver quoi que ce soit contre M. LeDoux —, cela ne changerait rien au fond de l'affaire. Ce qui compte ici, c'est la valeur objective du témoignage. La question est de savoir si*

les accusations du sociologue correspondent ou ne correspondent pas à la réalité.

2° Or là-dessus, le ministre du travail n'a rien établi de neuf. Il a relevé quelques détails, mais n'a même pas tenté d'affaiblir la charge de M. LeDoux contre les compagnies de Saint-Remi d'Amherst et d'East-Broughton. Sa principale défense a consisté à dire: « Nous avons fait quelque chose, et ailleurs on ne fait pas mieux ».

Par exemple, au sujet de Saint-Remi, tout le monde savait que cette compagnie avait reçu des visites et des recommandations sévères du Dr Bertrand Bellemare, haut fonctionnaire du ministre du Travail. Tout le monde le savait parce que le Dr Bellemare lui-même l'avait révélé mardi le 20 avril 1948 (cf. *Formes de collaboration patronale-ouvrière, Québec, 1948, pp. 154-5*).

Ce qu'on demandait, c'est ceci: pourquoi et comment, en dépit de sept « expertises », de sept « recommandations sévères » et même d'une « condamnation » de l'administration, la compagnie pouvait-elle continuer d'opérer à son gré? Pourquoi ladite compagnie n'a-t-elle cessé son activité qu'une fois la question lancée dans le grand public? Pourquoi alors, non seulement a-t-elle démolie l'usine, mais s'est-elle acharnée à détruire ses traces? Pourquoi plusieurs silicosés demeurent-ils encore sans secours, pourquoi plusieurs familles survivantes sont-elles toujours dans la misère, quand les responsabilités de la compagnie paraissent hors de tout doute? Pourquoi enfin le Procès des veuves n'a-t-il fait aucun progrès depuis 1940?

Et sur East-Broughton, il y aurait plus de questions

encore à poser — auxquelles le ministre n'a même pas tenté de répondre.

3° M. Barrette prétend enfin que réclamer des réformes et faire connaître des injustices, c'est soulever la haine des classes. Réponse classique, qu'il fait mal d'entendre de la bouche d'un ministre du travail.

L'histoire sociale du dernier siècle prouve le contraire: ce sont les injustices non corrigées, les réformes qui s'imposaient et furent trop longtemps refusées, qui creusèrent un fossé entre les classes.

S'il existe en effet une démagogie ouvrière, que M. Barrette accuse à tort M. LeDoux d'avoir pratiquée, il existe aussi une basse flatterie des plus riches et des moins respectables d'entre les possédants, — Et celle-là, M. Barrette l'a maniée le 16 février plus qu'il n'est permis à un ministre du Travail.

Par conséquent, la question reste entière. M. Barrette n'a exonéré ni la compagnie de Saint-Remi ni celle d'East-Broughton. Il n'a promis l'assistance de personne aux malades ou à leurs survivants.

Une enquête publique, faite par des hommes impartiaux, s'impose toujours autant. Elle devra être suivie de sanctions et de réformes, si les enquêteurs parviennent à cette conclusion.

Il s'agit de la santé et de la vie de milliers d'ouvriers. On ne s'en tire pas en accusant des adversaires politiques, ou en injuriant des chercheurs désintéressés.

L'ACTION NATIONALE

le 17 février, 1948.

“François Bigot, administrateur français”¹

Voilà bien l'un des plus difficiles sujets de l'histoire canadienne. L'intendance de Bigot, d'une durée de douze ans, n'égale en longueur ni celle de Gilles Hocquart (17 ans), ni celle de Jean Bochart de Champigny (16 ans), ni même celle de Michel Bégon (14 ans); mais si, aux douze ans de son intendance au Canada, l'on ajoute les six ans de séjour à l'Ile Royale, où Bigot servit en qualité de Commissaire-ordonnateur, la tranche d'histoire est de conséquence. Elle l'est davantage par la gravité des événements qui s'y déroulent: période traversée par deux guerres et qui aboutissent l'une après l'autre, dans l'Ile, puis sur le continent, à un désastre. La guerre, inutile de le souligner, élève et complique alors singulièrement la tâche d'un intendant de colonie française en Amérique, ne serait-ce que par l'énorme disproportion des forces engagées et par les obstacles souvent insurmontables suscités à l'aide métropolitaine.

Dans le cas de Bigot vient s'ajouter la complexité du personnage. Comment définir cet administrateur colonial qui, de son siècle, a pris presque tous les vices, presque tous les raffinements, n'en gardant que les qualités de surface: intelligent, sans être cultivé,

1. L'ouvrage de M. Guy Frégault est en vente aux bureaux de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 261, ave Bloomfield, Outremont, au prix de \$4.50.

plein d'activité, plein de ressources jusqu'à en être roublard, dissimulé à l'égal d'un félin, de force à berner son ministre même chez lui, ambitieux, taillé, a-t-il cru, pour un plus vaste théâtre, et qui, enfermé au Canada, se jeta en éperdu, et on dirait par refoulement, dans les intrigues de l'agiotage, montant ou épaulant d'immenses entreprises d'escroquerie, s'entourant de la pègre de son milieu, mêlant dans ses fils gens de bien et crapule, et par-dessus tout, chercheur de profits et d'or pour satisfaire sa fringale de jeu, de femmes, de chère et de faste. En cette psychologie compliquée, comment discerner, départager les mobiles, les ressorts de l'action ? Avec ce cauteleux qui met une sorte de génie à brouiller ses traces, comment se démêler dans l'écheveau de ses ruses, comment surprendre, la main dans le sac, le maître-escroc ? Tâché peu facile qui explique sans doute que si peu d'historiens se soient attaqués au personnage, figure pourtant dominante d'une des plus considérables époques de l'histoire canadienne. Tâche que ne vient pas simplifier la fin de l'homme, je veux dire ce procès où il sombre, procès par trop politique où la justice, moins objective qu'intéressée ou commandée, s'accorde d'ordinaire de si étranges comportements. Il faut compter enfin avec les embrouillements de la postérité, avec ce fourré de fredoches qu'autour de l'homme et de son époque, annalistes, romanciers et fabricants de légendes ont si généreusement fait pousser.



Le sujet n'a pas effrayé M. Frégault. Il a entrepris de démasquer le personnage, ou plutôt de l'analyser,

de le percer à jour sous l'éclairage d'une critique aussi objective que subtile. Et voici que l'historien nous apporte un ouvrage en deux tomes, de plus de 400 pages chacun, et d'un papier et d'une typographie qui sont un miracle de grand luxe, par le temps qui court. Disons tout de suite que l'œuvre se révèle une incontestable réussite. On n'aura qu'à parcourir de l'œil les vingt-deux pages de « Bibliographie » placée au début du 1er tome, les quelque 3,000 notes ou références au bas des 800 pages, pour se rendre compte de l'étendue de l'enquête documentaire. Je ne sais même si l'érudition du biographe ne paraîtra, au commun des lecteurs, quelque peu étourdissante. Jamais jusqu'à date, au Canada, l'on n'avait encore écrit, croyons-nous, un ouvrage d'histoire muni d'un appareil technique aussi rigoureux, capable de faire la joie du plus exigeant des Chartistes. Que les amateurs de livres d'histoire à la Auguste Bailly, à la Louis Bertrand, et même à la Maurois ou à la Bainville, en fassent leur deuil. M. Frégault ne cultive point ce qu'Albert Thibaudet appelle le « genre important et majestueux » de l'histoire à considérations générales; il n'a rien de l'historien doctrinaire ou académique, non plus que de l'historien de haute ou moyenne vulgarisation. Il ne cherche point l'histoire dans les sommets; il la cherche dans le détail des faits; il ne vulgarise point, il analyse, retourne, interroge, selon une méthode rigoureuse, les documents, les faits petits et grands, persuadé, comme dit encore Thibaudet, que « la critique seule en histoire, laisse bénéfique net et résultat définitif ».

Est-ce à dire que sorte de là une histoire chaotique, à l'état d'ébauche, d'érudition rébarbative? L'his-

torien connaît l'art de la composition; il sait comment recoudre, rassembler la vie éparsée; il sait comment faire un livre. Cette étude sur Bigot reste parfaitement ordonnée et lucide. Qu'on lise, par exemple, les chapitres IV, V, X du premier tome: *Une colonie affamée, Pêche et négoce*, les « *Fripons et la Friponne* »; puis, dans le second tome, toute la quatrième partie: *La Grande Société*. On croira saisir sur le vif le travail d'un subtil avocat du ministère public, ou, comme l'on dit au Canada, d'un procureur de la Couronne. Un dossier est ouvert; des pièces sont produites, dépouillées, scrutées, l'une après l'autre; l'argumentation s'étoffe, s'enrichit, devient serrée; une preuve jaillit, accablante, décisive. On pourra peut-être nuancer quelques-unes des conclusions ou condamnations du biographe. Je ne crois pas que l'on puisse infirmer son jugement d'ensemble sur la carrière du fameux intendant.

Qui était Bigot ?

Commissaire-ordonnateur à Louisbourg, il s'était fait la main aux spéculations véreuses, et quelle main! Il continua de se la faire au Canada, en compagnie des gouverneurs La Jonquière et Du Quesne, pour devenir, sur la fin, un type parfait de l'escroc en dentelles, raffiné, escroc d'élite, si l'on peut dire, qui se livre à l'escroquerie, moitié par instincts de fastueux et de sensuel, moitié par sport, pour le plaisir, semble-t-il, de monter des affaires de plus en plus compliquées. Grâce à M. Frégault, lumière est faite, une fois pour toutes, sur ces exploits de Bigot, sur ses agissements avec son comparse, le

juif Gradis de Bordeaux, et tant d'autres coquins de moindre lignage; lumière aussi sur le réseau des monopoles de l'intendant, monopole des magasins, monopole des farines, monopole des transports, filiales, tentacules qui permirent d'accaparer et la production de la colonie et les importations de la métropole, puis d'instaurer un commerce de sape où l'on voit ce concussionnaire haut gradé, volant de droite et de gauche, achetant au nom du roi, puis revendant au roi, autorisant des surventes, fraudant le fisc effrontément. Entre Bigot et la « Grande Société » des dernières années du régime, établir des relations directes n'était pas besogne aussi facile. L'escroc a déployé ici tout son art de dissimulation. Comment l'exonérer toutefois de complicité indirecte avec le munitionnaire Cadet? Complice, il l'est sûrement par omission et abstention; il l'est, dans la rédaction du contrat du munitionnaire, par les privilèges abusifs qui y sont consentis et surtout par sa politique du laisser-faire, politique des yeux hypocritement fermés sur les spéculations des brigands. Sans doute, et en dépit de quelques dénonciateurs, ne saurait-on le tenir responsable de la catastrophe de 1760. Il suffit que, par ses mœurs de fêtard et ses rapines aux dépens d'une misère sans nom, il ait encore assombri une fin d'histoire déjà si poignante.

J'ai parlé de biographe et de biographie. Il faut bien noter que ce *Bigot* de M. Frégault déborde le personnage François Bigot. Il nous éclaire sur toute une époque de l'histoire canadienne. On y aperçoit, transporté sur le Saint-Laurent, et incarné au moins dans les hautes classes sociales, cet esprit dix-huitième siècle, trop léger, trop fin, pour éviter de s'abuser

et pour s'épargner les mauvais vertiges au bord des catastrophes. On y trouvera tous les éléments d'un jugement sur la politique coloniale de la France en Amérique du Nord, sur quelques-uns des principaux figurants de la fin du régime français: La Galissonnière, La Jonquière, Du Quesne, Vaudreuil, Montcalm, Lévis. On y apprendra à quoi peuvent aboutir les longues, les trop longues imprévoyances et comme il est vain de croire viable ce qui a été bâti dans la négligence et la fragilité. De même voit-on poindre, puis éclater, moins hargneux sans doute que dans les colonies anglaises du sud, mais vif quand même, l'antagonisme traditionnel entre métropolitains et coloniaux, malaise forcément plus aigu dans les colonies qui ont trop conscience de s'être faites elles-mêmes, sous l'œil trop désintéressé de la mère-patrie.

●

Que reprocher à cette œuvre maîtresse? Oeuvre érudite, avons-nous dit, et d'une érudition peut-être ahurissante. Obligés de se reporter constamment les yeux au bas des pages, et le long de deux tomes, d'aucuns estimeront qu'on leur inflige une lecture fatigante, parce que trop morcelée, trop hachée. Rançon de l'histoire scientifique, qui ne se contente pas d'établir ou de rétablir les faits, mais qui, en toute probité, fournit ses preuves. Toutefois son érudition, l'auteur sait-il assez la dissimuler et la dominer? Ses dossiers sont riches, gonflés. Ne laisserait-il pas l'impression de les déballer jusqu'aux pièces minuscules, accessoires et même inutiles à sa démonstration? Dans le premier tome, par exemple,

ce sera par trop l'histoire entière de l'Île Royale que l'auteur nous servira plutôt que l'histoire de Bigot à l'Île Royale. Quand une friponnerie est amplement démontrée, est-il si nécessaire, (v.g. tome 1er, p. 417) d'y ajouter une confirmation qui confirme inutilement? Il semblerait que, son édifice terminé, le constructeur ait négligé d'enlever une partie de ses échafaudages.

L'historien juge sans faiblesse, avons-nous encore écrit, la politique coloniale de la métropole française au Canada. M. Frégault est heureusement libéré des moindres formes du colonialisme moral. Il a eu le courage de prendre l'exacte mesure de Montcalm. Il n'est pas tendre pour la banqueroute du papier-monnaie à la fin du régime, encore qu'en bonne justice, il aurait pu rappeler que cette banqueroute était partie d'une banqueroute générale des finances françaises. La vérité veut que Louis XV n'ait pas mieux traité ses sujets métropolitains que ses sujets coloniaux, même s'il est connu, et M. Frégault aurait pu le faire remarquer, que les finances du royaume se trouvèrent à l'époque en assez bonne posture pour prêter soixante-quinze millions à l'allié autrichien.

Mais examinons le point capital: M. Frégault a-t-il été juste, entièrement juste pour Bigot et pour ceux de sa bande? Tout lecteur de l'ouvrage prendra nettement, et très tôt, l'impression qu'il lit moins une biographie de Bigot que le procès de Bigot. Le procès est-il conduit selon toutes les règles? C'est le Comte de Saint-Aulaire qui a écrit, croyons-nous, que « sous l'ancien régime, les règles de l'honnêteté dans les rapports du pouvoir et de l'argent, n'étaient

pas beaucoup mieux fixées que celles de l'orthographe». Le juge a-t-il donné à l'accusé le bénéfice de toutes les circonstances atténuantes? Lui a-t-il généreusement accordé ce que certaines gens appellent d'un mot, il est vrai, plein d'humour: le *fair-play*? L'intendant, c'est entendu, n'est rien d'autre qu'un coquin de haute et grande classe. On pourrait lui appliquer telle parole dite de l'un de ses pareils, Talleyrand: on ne le prenait pas souvent « en flagrant délit d'honnêteté ». Chaque fois qu'il entreprend de se défendre — c'est encore chose connue —, Bigot excelle à le faire maladroitement. Et M. Frégault n'a pas manqué de noter avec quelle logique implacable, même brutale, le ministre Berryer mit un jour à néant les pauvres excuses du concussionnaire. Mais précisément, et pour ces mêmes raisons, importe-t-il que le juge d'un tel justiciable s'entoure des plus hautes garanties d'impartialité. Car enfin Bigot n'a inventé ni la pratique du commerce fructueux par les intendants, ni la comptabilité équivoque et à retardement, ni les abus et les vols dans les postes, ni le pillage des magasins du roi. Michel Begon, pour ne citer que celui-là, avait amassé, en la première période de son intendance, une fortune rondelette et pourrait figurer assez bien, pour cette partie de son administration, comme une première édition de François Bigot. Pas plus Claude-Thomas Dupuy que l'honnête Hocquart n'avaient réussi à mettre de l'ordre dans la comptabilité coloniale, comptabilité compliquée et d'une tenue à jour presque impossible par la rentrée irrégulière et souvent tardive des rapports des Pays d'en haut et des traites éloignées. Dès 1726 on se plaint déjà que les commandants des

postes pillent les poudres du roi, sous prétexte de présents aux sauvages, présents pourtant prélevés, de façon régulière, sur le budget de la colonie. Une remontrance des négociants de Québec, qui est de 1727, nous révèle, à une date aussi éloignée, la réputation véreuse de l'administration de l'Île Royale. Ces abus, ces détestables traditions héritées par Bigot, non, certes, que M. Frégault les ait ignorés. Il en a fait état. On voudrait seulement qu'il l'eût fait davantage, qu'il eût bien montré ce qu'un régime aussi gangrené pouvait offrir à un homme cupide, de terribles, sinon d'irrésistibles tentations. Parmi les circonstances atténuantes, on ferait entrer aussi les difficultés exceptionnelles de l'administration de Bigot, de 1755 à 1760, difficultés dont se croyait obligé de lui tenir compte le coléreux Berryer; on n'oublierait pas davantage les pressions indécentes de M. de Montcalm et de ses collègues du commandement pour arracher à l'intendant des « douceurs » privilégiées. Encore une fois, je ne prétends point que l'on puisse infirmer la juste condamnation portée par l'historien contre Verrès-Bigot. Je voudrais tout au plus que les partisans de la sérénité absolue en histoire ne puissent reprocher à M. Frégault, ni la sévérité gratuite ni le ton inutilement polémique. De même, plus en garde contre ses réactions d'honnête homme, l'auteur se fût-il abstenu de juger si durement l'expédition commandée par Du Quesne sur l'Ohio en 1754. On peut condamner l'équipée pour la façon inhumaine dont elle fut conduite. Mais la condamner en elle-même, y voir « l'occasion d'un conflit sanglant », n'est-ce pas condamner la politique de La Galissonnière dont, en somme, l'expédition procédait,

politique pour laquelle, au surplus, M. Frégault ne cache pas son admiration? En quoi d'ailleurs une invasion de l'Ohio par les Français constituait-elle à l'époque un plus grand danger que la même invasion par les Anglais, invasion reconnue imminente? Au reste, était-ce la peine de s'élever si fortement contre cette expédition quand une page plus loin, dans une note (tome 2e, p. 71, note 64), M. Frégault sent le besoin d'atténuer sa condamnation?

Les grincheux ne manqueront pas de reprocher encore à M. Frégault la division de son ouvrage. Il l'écrit lui-même quelque part: la carrière de Bigot se divise en trois périodes très nettes. Il y eût fallu, à ce qu'il semble, trois tomes. Nous n'en avons que deux, avec division en cinq parties. Et il se trouve que la 3e partie chevauche les deux tomes dont chacun pourtant se donne pagination distincte. N'insistons pas. Rappelons-nous le coût d'impression en ces temps de hausse générale des salaires et des prix. C'est là, sans doute, division d'imprimeur plus que d'auteur.

Disons-nous un mot de la forme littéraire de l'ouvrage? M. Frégault, nous y avons assez appuyé plus haut, ne fait pas de la littérature historique; il écrit de l'histoire pure, de l'histoire tout court. Aux chercheurs de verrues de relever ici et là les négligences de style. Beaucoup jugeront peut-être le deuxième tome mieux écrit que le premier. Dans le premier tome, le chapitre VIe de la deuxième partie: la *Chute de Louisbourg*, leur paraîtra pourtant de fort belle venue. Mais avec l'arrivée au Canada de Bigot, et surtout avec la guerre, la scène s'élargit; le ton se hausse de soi-même. Qu'on lise une première

fois ces chapitres, sans trop se laisser arrêter par les notes. Presque tous sont enlevés avec entrain et vigueur. Et si l'on veut savoir, avec quel art et sans sortir de la stricte objectivité, l'historien sait dramatiser de menus faits, on n'aura qu'à se reporter au début de son dernier chapitre: *l'Affaire du Canada*. Je regretterais tout au plus que, dans les dernières pages de la *Conclusion*, si pleines pourtant de beaux raccourcis, la pensée ait l'air de se chercher, d'aller en zigzag. Bigot, nous dit l'auteur, fut après tout un homme de son siècle. Nous aimerions savoir, de façon plus précise, en quoi il le fut. Je pense, en ce moment, au dernier chapitre du brillant *Talleyrand* de Louis Madelin. Talleyrand fut aussi un homme du dix-huitième siècle. Et son siècle, plus que tout, à ce qu'il paraît bien, explique M. le prince de Bénévent, courtisan de toutes les élégances et de tous les vices. Que M. Frégault s'accorde le plaisir de voir quel parti M. Madelin a su tirer de ce thème.

Les vieux manuels qui avaient parfois du bon, nous désignaient l'indicatif présent comme le temps essentiellement propre à la narration. L'indicatif présent, nous disaient-ils, convient au genre narratif, parce qu'il exprime l'action, la vie en marche. Ils conseillaient de réserver l'imparfait du même mode à la description qui exprime du figé, du statique. Et chacun peut constater, en lisant les grands maîtres en histoire, même les plus revêches au souci d'art, avec quel sûr instinct ils se soumettent à cette règle. Je ne sais pourquoi M. Frégault paraît bouder la forme verbale des gens du métier, pour n'employer souvent, trop souvent, que la forme des descriptifs: ce qui alourdit plus qu'il ne faut trop de ses pages.

Outre la sensation de mouvement, de vie, que donne l'autre forme, j'y vois, en effet, cet autre profit peu négligeable que, par la large variété de ses désinences, elle empêche le retour, en file longue et monotone, des mêmes et pesantes assonances.

Mais je ne sais pourquoi je m'attarde à ces menues critiques. Peut-être par conviction que le pire sort, pour un auteur, n'est ni la conspiration du silence, ni l'éreintement brutal, mais la mort par asphyxie sous les couronnes de fleurs funéraires. Arrêtons là et disons simplement que, pour les difficultés du sujet et pour l'ampleur de la recherche, pour la science du métier et la subtilité critique, et aussi pour l'art de la dialectique déployée dans ce procès, le plus embrouillé, à coup sûr, de l'histoire canadienne, *François Bigot, administrateur français*, pourrait bien marquer une date dans l'historiographie au Canada.

Heureux, en tout cas, l'ouvrier en état d'accomplir une œuvre de cette maîtrise, encore jeune, avec toute sa vie devant soi!

Lionel GROULX, ptre

CONTRE CEUX QUI VEULENT LA GUERRE

« Sous le signe de Marie, Reine de la paix, tous ceux qui, d'esprit lucide et de cœur pur, appartiennent au Christ, c'est-à-dire qui acceptent Sa doctrine et qui observent Ses préceptes, lutteront contre la guerre, s'opposeront à ceux qui la préparent sans cesse, parce qu'ils la veulent inévitable.

« Avec Sa Sainteté Pie XII qui, à maintes reprises, a déclaré que la guerre, celle de 1939 comme celle qui nous menace, est inutile, injuste, cruelle et destructrice de tous les biens temporels et spirituels; ils proclameront qu'une nouvelle guerre d'où qu'elle vienne, de l'Est ou de l'Ouest, serait la ruine de l'humanité et de la chrétienté, le retour en barbarie, la plongée en pleine décadence .

(Extrait d'une circulaire de S. Exc. Mgr DESRANLEAU, évêque de Sherbrooke, à son clergé, en date du 3 janvier 1949).

Le sentiment républicain au Canada de 1830 à 1850

Pour les esprits timorés, qui redoutent tout ce qui est nouveau et ne se sentent vraiment à l'aise que lorsqu'ils ressassent du déjà-vu, du déjà-pensé ou du déjà-dit, il est bon de remonter en arrière et de chercher, dans le cours de l'histoire, la naissance et l'évolution de l'idée républicaine au Canada. A l'usage de certains politiciens improvisés députés qui ignorent jusqu'à la définition même du mot « république » et qui se font une gloire d'afficher ouvertement leur ignorance sur les tréteaux, il est peut-être utile de découvrir que d'autres politiciens, moins ignorants quoique du même parti, ont déjà parlé, il y a plus de cent ans, de cette forme de gouvernement qui existait alors quelque part, et qui existe encore aujourd'hui de par le monde. A l'usage enfin de ceux qui ont horreur de toute originalité, il est bon de montrer qu'il existe des précédents historiques, et que l'idée républicaine au Canada n'est pas née en 1948, au sein de la Ligue d'Action Nationale.

S'il est vrai que l'« indépendance absolue ne peut s'exprimer que par la République »¹, tous ceux qui, dans la première moitié du XIXe siècle, ont parlé chez nous d'indépendance, de rupture du lien bri-

1. Article de M. André Laurendeau, dans l'*Action Nationale* d'octobre 1948, page 89.

tannique, ont été des républicains de principe, sinon de fait, des protagonistes de l'idée qui scandalise aujourd'hui tant de monde par sa soi-disant nouveauté. Nos lutteurs de 1949 ne seraient donc que des continuateurs de leurs ancêtres, ils ne feraient que reprendre une idée déjà exprimée et réexprimée, pour en chercher l'application aux circonstances présentes. Que les esprits craintifs, en mal de plagiat, se rassurent donc: il n'est nullement question d'innover. Ils peuvent sans crainte d'anathème penser à la République: d'autres y ont déjà pensé avant eux.



L'explosion révolutionnaire des journées de juillet 1830, en France, a imprimé au monde un élan vers l'indépendance. La Belgique, la Pologne, l'Italie et même le Brésil, ont eu à cette époque leurs insurrections respectives. Les répercussions se sont fait sentir jusqu'en Allemagne et même en Angleterre. Comment le Canada serait-il demeuré insensible à un pareil mouvement d'ensemble ?

D'autant plus que depuis 1760, l'idée d'affranchissement de la tutelle britannique n'avait cessé un seul instant d'exister à l'état latent dans l'esprit des Canadiens, de hanter leur existence nationale; et malgré l'apparente soumission des vaincus aux lois oppressives du conquérant, le feu continuait à couver sous la cendre. La résistance des coloniaux avait déjà engendré l'Acte de Québec en 1774, puis l'Acte Constitutionnel en 1791. L'exemple donné au monde par l'instauration de la monarchie de juillet en France ne pouvait que donner à nos pères plus d'espoir en la libération, et plus d'assurance pour la revendiquer.

Aussi commence-t-on à entendre dès cette époque des voix s'élever par tout le Canada et réclamer avec plus d'insistance que jamais auparavant l'établissement du gouvernement responsable d'abord, puis l'émancipation totale et la rupture du lien britannique. Évidemment, les points de vue sont fort différents d'une extrémité à l'autre du pays d'alors; mais si les raisons invoquées diffèrent sensiblement, le but est le même, vers lequel on tend: c'est l'indépendance, plus ou moins masquée pour quelques-uns par la fiction de la Couronne anglaise.

La rébellion de 1837 et son corollaire de 1838 ne constituent pas, dans notre histoire, un événement isolé, une explosion soudaine et passagère due à l'influence de quelques tribuns démagogues. C'est l'aboutissement naturel, le point culminant d'une volonté d'indépendance trop longtemps contenue, exacerbée surtout par les brimades continuelles de l'oligarchie au pouvoir. A mesure que grandissait au cœur du Canadien un désir bien légitime de liberté et de souveraineté, grandissait parallèlement dans l'esprit de ses gouvernants une politique d'ostracisme et d'annihilation. Aussi, le moment venu, tant de voix se sont-elles élevées pour réclamer l'application des principes sacrés de la plus élémentaire justice; mais comme ces voix n'avaient pour elles que le droit sans la force, elles ont dû capituler devant la force sans droit.

Qu'importe? Le sacrifice n'a pas été vain, puisque l'idée d'indépendance n'a pu, elle, être ni assassinée, ni incendiée, ni exilée, elle a été reprise par d'autres patriotes, remise en marche, énoncée de nouveau jusqu'à ce que, malgré les termes de l'Acte d'Union

et nonobstant l'esprit dans lequel il a été conçu, on obtint la conquête du gouvernement responsable en 1848.

Coincidence étrange que cette date de 1848! Alors que la monarchie de juillet cédait la place à la seconde république, en France, le Canada, lui, faisait enfin un pas de plus vers la liberté en obtenant la responsabilité ministérielle. Une avance bien timide peut-être, mais une avance tout de même. Et une avance vers quoi? Vers l'émancipation, vers la souveraineté canadienne, et inconsciemment vers la constitution républicaine.

Je dis « inconsciemment » car tous ces hérauts de l'indépendance, ces protagonistes du gouvernement responsable, ces avocats de la rupture du lien impérial, même s'ils n'ont pas prononcé le mot, favorisaient au fond du cœur l'instauration d'une république canadienne à côté de l'américaine. L'indépendance du Bas-Canada c'était fatalement la République: plus de dépendance impériale, plus de roi, que restait-il en fait à obtenir pour se gouverner soi-même, sinon la constitution qu'avaient adoptée nos puissants voisins en 1776? Et même si l'on n'était pas par principe républicains à la manière de 1789, on n'en restait pas moins fatalement partisan d'une république canadienne, du jour où l'on prônait l'indépendance absolue.

C'est pourquoi je ne crains pas de qualifier de républicaines les déclarations d'indépendance qui ont jalonné notre histoire, de 1830 à 1850. Je ne prétends pas les reproduire toutes ici. Monsieur le chanoine Groulx les a déjà analysées une à une dans un

remarquable article publié dans l'*Action Nationale* de juin-juillet 1946. Aussi me contenterai-je de n'en citer que quelques-unes, au risque de paraître fastidieux.

Dès la session de 1831-1832, Louis Bourdages, député de Nicolet, souhaite qu'un jour ou l'autre « nous soyons hors de tutelle ».

Le 16 février 1832, la *Minerve* publie qu'une « séparation immédiate d'avec l'Angleterre est le seul moyen de conserver notre nationalité ».

Le *Vindicator* du 21 octobre 1836 énonce l'avis que « le ministère devra, bon gré mal gré, se rendre aux désirs si fréquemment exprimés du peuple, où les Canadas vont bientôt cesser d'appartenir à l'empire britannique ».

Et la *Minerve* répétait: « Notre unique espérance est d'élire nous-mêmes notre gouverneur, en d'autres mots, de cesser d'appartenir à l'empire britannique ».

Enfin, dans leur correspondance, Thomas Storow Brown, commandant des insurgés à St-Charles, Robert-Shore-Milnes Bouchette, fondateur du *Libéral*, A.-P.-L. Consigny, Ludger Duvernay, J. N. Ryan s'entretiennent librement et franchement de l'indépendance du Canada.

Inutile de mentionner les noms de Louis-Joseph Papineau et de Wolfred Nelson, qui sont en quelque sorte l'incarnation même de cette idée de liberté, et dont les écrits et les discours ne tarissent pas de déclarations catégoriques à ce sujet.

La période troublée de 1837-1838 en a entendu de toutes les gammes sur ce chapitre, et l'exaspération qu'avaient fait naître les multiples abus de l'oligarchie

anglaise, a réveillé au fond de bien des cœurs les plus légitimes aspirations à la souveraineté nationale.

Seulement, la souveraineté nationale d'alors, c'était quelque chose d'un peu différent de celle que prônent aujourd'hui ses partisans. A cette époque, ne l'oublions pas, il y avait deux Canadas, le Haut et le Bas, et ceux qui parlaient d'émancipation, voire d'indépendance, rêvaient de l'établissement d'un État français sur les rives du St-Laurent. Il ne s'agissait donc même pas, comme aujourd'hui, d'une association entre les deux nations, les deux mentalités, les deux civilisations différentes qui composent notre pays, pour fonder ici un État bi-ethnique: il ne s'agissait de rien moins que d'établir une République bas-canadienne, dans laquelle une majorité de langue française et de religion catholique détiendrait les rênes du pouvoir. On ne concevait pas autrement l'indépendance nationale, et la seule pensée d'une franche coopération anglo-française semblait alors une absurdité, une utopie, une impossibilité absolue. Peut-on blâmer nos ancêtres de cette conception, quand on considère objectivement le nombre et la qualité des accrocs que l'élément britannique faisait alors quotidiennement au droit des gens et au droit des peuples?

Mais il n'en reste pas moins que telle était alors la conséquence logique de l'indépendance bas-canadienne.

Séparatistes, nos républicains d'aujourd'hui? Sûrement moins que leurs devanciers de 1830 à 1850, puisqu'alors la seule notion de souveraineté nationale impliquait une séparation des deux éléments constitutifs du pays, *alors qu'aujourd'hui, l'on rêve d'une*

république canadienne, qui accueillerait dans son sein tous les citoyens, de Vancouver à Halifax. L'État autonome que l'on préconisait alors aurait vécu sur ce continent en marge de la masse anglo-protestante qui l'entourait de toutes parts. Celui dont on rêve aujourd'hui serait fondé sur la coopération des deux nations, travaillant ensemble à faire du Canada un pays qui serait grand et puissant autrement qu'en théorie et ailleurs que dans les documents de la propagande officielle. La seule séparation qu'impliquerait cette constitution nouvelle serait l'abandon de l'allégeance britannique: nous resterions unis à nos frères de langue anglaise. Est-ce là du séparatisme?

Si l'on scrute les aspirations autonomistes à un siècle de distance, il ressort que les républicains de 1949, au Canada français, sont rudement moins séparatistes que leurs devanciers de 1848; pourvu que l'on admette, évidemment, que les mots ont un sens et que le séparatisme soit encore aujourd'hui une tendance à former un état particulier en rompant l'unité de l'État existant.



Tous ces séparatistes, autonomistes, partisans de l'indépendance absolue et de la souveraineté nationale, avocats de la rupture du lien impérial et de l'abandon de l'allégeance à la Couronne britannique, n'étaient rien autre chose, en somme, que des républicains avant la lettre. En rêvant d'un Canada souverain, indépendant, à quoi songeaient-ils, au fond? A une monarchie? Certes non, puisqu'on voulait précisément se libérer de tout absolutisme quel

qu'il fût, et instaurer un régime de gouvernement responsable au sein duquel la voix du peuple se ferait entendre par la bouche de ses représentants. Nos ancêtres, d'ailleurs (pas plus, mais pas moins que leurs concitoyens du Haut-Canada), lorgnaient parfois avec envie du côté sud du 45^e parallèle, et convoitaient ouvertement une constitution qui leur eût concédé les mêmes libertés que celles qui étaient reconnues à leurs voisins des États-Unis.

Dans ses conversations avec lord Gosford, Papineau, avant même les événements de 1837-1838, ne se gênait aucunement de rappeler au gouverneur que l'Amérique est le continent des Républiques, et qu'elle doit l'être « de la Baie d'Hudson à la terre de feu ». Cette déclaration non équivoque, faite d'ailleurs au cours d'entretiens amicaux entre le tribun et le représentant de la Couronne, reflète clairement la mentalité de l'époque, et énonce en termes précis ce que plusieurs pensent au fond du cœur sans même l'avouer ouvertement.

Mais le mot est lancé, et même si c'est au cours d'une conversation privée qu'il a été prononcé, quelqu'un se chargera de lui faire faire son tour de presse, sous prétexte de jeter le cri d'alarme pour alerter la population contre ce danger imaginaire d'une République canadienne. Celui qui attachera ainsi le grelot ne sera nul autre qu'Adam Thom, dans ses *Anti-Gallic Letters* en 1836. Le bouillant Écossais, outré de l'attitude conciliatrice de lord Gosford à l'égard du parti de Papineau, écrit :

The french demagogues have professed the most rebellious repugnance to British authority and the most deadly hatred of the British name; and within the last two years, they have repeatedly threatened to throw themselves into the arms of France or of the

United States, unless the Imperial Parliament should formally relinquish its supremacy and establish a French Republic in Lower Canada by the extension of the elective principle.

Même si son aveuglement d'impérialiste ne lui fait pas concevoir pour le Canada une autre existence que celle de colonie, le francophobe journaliste n'en distingue pas moins chez les nôtres une tendance fortement marquée à l'esprit républicain.

Cet esprit va d'ailleurs prendre corps assez rapidement, et le bouleversement de 1837 va précipiter les événements. L'exaspération bien compréhensible d'une majorité que l'on laisse et sans cesse brimée par une minorité impertinente, fera sans doute commettre des erreurs. Après avoir provoqué une prise d'armes trop hâtive, elle provoquera dès 1838, et prématurément, une déclaration d'indépendance et une proclamation de République bas-canadienne.

On a bien glosé sur l'aventure de Robert Nelson. Passé aux États-Unis dès la fin de l'année 1837, ce frère du Docteur Wolfred Nelson, exaspéré des excès commis par les troupes anglaises à St-Charles, à St-Eustache et à St-Benoît, se constitua en quelque sorte le chef du mouvement de la résistance. Il réussit à grouper autour de lui environ 600 patriotes et le 28 février 1838, il franchit avec eux la frontière et établit ses quartiers généraux à Napierville. C'est de là qu'il lança sa fameuse proclamation dans laquelle, après avoir accusé la Grande-Bretagne de violation ouverte du contrat fait avec le peuple du Bas-Canada en 1791, il concluait :

1. « Que ce jour et à l'avenir, le peuple du Bas-Canada est libre de toute allégeance à la

Grande-Bretagne, et que le lien politique entre ce pouvoir et le Bas-Canada, est maintenant rompu;

2. Qu'une forme républicaine de gouvernement est celle qui convient le mieux au Bas-Canada, qui est ce jour déclaré être une république ».

Robert Nelson assumait de sa propre autorité le titre de président de la nouvelle République, et il fit suivre cette déclaration de dix-huit articles dans lesquels il énumérait les diverses réformes à exécuter au pays: séparation de l'Église et de l'État, participation des Indiens à tous les droits civils et politiques, abolition de la tenure seigneuriale et de la peine de mort, liberté de la presse, suffrage universel, abandon de l'emprisonnement pour dettes, etc. Enfin, une convention de représentants élus par le peuple devait ensuite élaborer une constitution dont l'adoption définitive serait soumise à la ratification populaire.

Toute cette aventure ressemble aujourd'hui à une mauvaise farce d'étudiants: elle nous ferait peut-être sourire, si elle n'était la conclusion presque logique d'un drame poignant au cours duquel le sang versé est sinistrement éclairé par les lueurs de l'incendie allumé par la torche anglaise. Sans doute, cette déclaration d'indépendance, cette proclamation de la République bas-canadienne n'est qu'une caricature, une mauvaise copie de la déclaration de l'indépendance américaine. On peut la trouver enfantine, ridicule même: mais de là à la taxer de « folie criminelle », comme l'a fait sir Thomas Chapais, il y a un abîme.

Ne perdons pas de vue que si Robert Nelson et ses volontaires avaient eu les armes et la force nécessaires

de leur côté, ils auraient pu triompher, et leur victoire eût assuré le succès du principe républicain. Est-ce à dire que le triomphe de la force brutale peut à lui seul justifier un acte ou une doctrine ?

Quoi que nous pensions aujourd'hui de cette grandiloquente proclamation d'une république éphémère, il n'en reste pas moins que ces messieurs de la résistance incarnaient à ce moment l'idéal d'un peuple. Leur geste inconsideré fait époque dans notre histoire, et quelles que soient nos convictions pour ou contre la république, nous devons tenir compte de ce sursaut de la conscience nationale. Car la déclaration de Robert Nelson ne constitue pas seulement un fait divers, un acte isolé émanant de l'imagination d'un cerveau surchauffé. Certes, elle n'est pas venue en son temps, elle n'a pas été suffisamment mûrie, elle n'a pas subi la préparation nécessaire ni l'épreuve de la propagande qui y aurait préparé les esprits; mais son auteur n'était tout de même pas un fou: chirurgien réputé, il jouissait alors d'une énorme clientèle qu'il s'était acquise à la suite d'extraordinaires opérations. Et surtout, cette proclamation répondait à un besoin, elle matérialisait en quelque sorte une aspiration qui hantait les esprits depuis quelque temps déjà, et qui s'était singulièrement affermie à la suite des discours qui avaient précédé et accompagné la rébellion; le mot de République avait dû être prononcé bien des fois au cours de ces assemblées populaires où l'injustice de l'oligarchie anglaise avait été vigoureusement dénoncée et où l'on réclamait ouvertement l'indépendance canadienne.

Peut-être pourrait-on accuser Robert Nelson d'avoir « voulu confisquer à son profit une idée qui

est dans l'air » ; on ne peut certainement pas l'accuser d'avoir créé de toute pièce cette idée, ni de l'avoir inventée.

A cette même époque, R.-S.-M. Bouchette, écrivant à Ludger Duvernay, s'intitule lui-même « chargé d'affaires de la République canadienne aux États-Unis ».

L'avortement du projet de Nelson n'en constitue pas une condamnation « a priori », ni encore moins une preuve d'incompatibilité avec les idées alors en cours au Canada français. Le sort des armes a rarement résolu avec équité une querelle d'idées et de principes.

Par suite de la répression sanglante qui a suivi, et dont certains épisodes ressemblent plus à de la vengeance qu'à de la justice, les esprits se sont apaisés et l'on n'osa plus parler aussi ouvertement à un maître qui se servait si facilement de la potence comme argument décisif. On ménage ses mots, on tait ses opinions ; mais ce respect d'une domination étrangère, imposé par la force, n'en laisse pas moins subsister un désir indomptable de liberté. « L'indépendance à partir de ce jour ne sera plus qu'un mythe : elle ne mobilisera plus les énergies vers un haut idéal : elle se cristallisera dans les profondeurs du subconscient collectif » ¹.

Les années passent mais les hommes restent, et même l'exil ne peut modifier leurs convictions. Peu à peu la vengeance elle-même se refroidit et les événements, sous la poussée de nos politiques canadiens-français, prennent une tournure inattendue. Après

1. M. P. Hamel, *Le Rapport de Durham*, page 40.

le coup du rapport Durham et de l'Acte d'Union, avec tout ce qu'il comportait d'injustices à notre égard, ce fut le rétablissement de la langue française comme langue officielle du pays en 1842, puis l'octroi du gouvernement responsable en 1848. Bribe par bribe, l'autonomie reprenait ses droits, sous la poussée incessante des partisans de la liberté; et cette marche lente et sûre vers l'affranchissement de la tutelle britannique, elle était due au travail acharné de ceux qui n'avaient cessé un seul instant de rêver pour leur pays d'une indépendance absolue et qui, au fond du cœur, aspiraient encore inconsciemment à la République.

Inconsciemment? Certainement pas tous, puisque même en 1851, Louis-Joseph Papineau conserve encore sa fougue républicaine et ne craint pas de l'afficher. Après avoir été amnistié, et après avoir rompu avec la plupart de ses anciens partisans, il se présente de nouveau devant les électeurs du comté des Deux-Montagnes. En guise de programme, il leur adresse cette profession de foi qui résume toute son existence politique et qui définit clairement son attitude: « *Si je suis élu, je tâcherai de bien servir. Si je suis défait, j'aurai quitté la vie publique sans honte et sans regrets, sans haine et sans rancunes, heureux du souvenir de mes travaux de quarante années dans la bonne cause de la Démocratie, heureux de son triomphe prochain et certain sur toute l'étendue de notre monde américain. Oui, la Patrie consolée et prospère alors, sera républicaine un jour, et ce jour vous le verrez, vous, jeunesse canadienne, si moi-même et les autres vieux athlètes descendons à la tombe avant l'aurore de ce glorieux jour!* »

Un siècle aura bientôt passé et la prédiction du grand tribun n'a pas encore été réalisée. Est-ce à dire qu'elle ne le sera jamais? Les desseins de Dieu sont insondables, et bien malin serait celui qui pourrait dire avec certitude ce qui se passera d'ici vingt-cinq ans. Un siècle aura bientôt passé et le comté des Deux-Montagnes, qui avait entendu en 1851 cette déclaration franchement républicaine du vieux patriote, a vu surgir en 1948 la première candidature républicaine au pays. Serait-ce un signe des temps? Il ne m'appartient pas de trancher la question, et l'avenir seul pourra nous dire le sort qui sera réservé à cette idée.

Je n'ai voulu ici que montrer que les gens de 1948-1949 ne sont pas les premiers à penser à la République du Canada, et que dès la première moitié du XIXe siècle, d'autres y avaient déjà rêvé, plus ou moins consciemment, plus ou moins ouvertement suivant les circonstances; enfin, que l'attitude d'aujourd'hui en face du problème n'est pas nouvelle, et que le sentiment républicain existe subconsciemment chez nous depuis plus d'un siècle. Je ne prétends pas juger, je constate seulement, laissant à d'autres le soin d'examiner à loisir la valeur et l'opportunité de cette idée, dont la force latente a imprimé à notre histoire quelques soubresauts mémorables.

Jean-Louis DORAIS

EN RÈGLE DE?...

— Les abonnés en retard sont priés de solder le plus tôt possible le prix de leur abonnement: c'est la manière la plus pratique de nous aider. L'abonnement régulier est de \$3.00 par année; mais *l'abonnement de soutien est de \$5.00...*

Le Christ, pierre d'angle

⚡ *Histoire sainte, Jésus et son temps, L'Église des apôtres et des martyrs*: trois beaux livres de Daniel-Rops, le plus grand succès de librairie de ces dernières années, aussi bien au Canada qu'en France. On en est à la 348^e édition. Et la courbe de vente monte sans cesse. Critère extérieur, je le veux bien, mais qui est tout à la louange de nos contemporains souvent si noirs aux yeux de certains enquêteurs des lectures.

C'est que l'œuvre est exceptionnelle: la plus belle histoire du monde racontée par un homme intelligent. Rare conjoncture. On n'échappe pas à une joie fervente de l'esprit et du cœur à parcourir ces quelque deux mille pages aux perspectives immenses dans l'espace et le temps, où le ciel se mêle à la terre, où les plus grands personnages de l'histoire après le Christ, les apôtres et les prophètes occupent leur vraie place, la première, au-dessus des conquérants et des empereurs, où les petits, les humbles au cœur droit jouent leur vrai rôle devant la force. Bref, ici chacun vaut par son âme et cette âme vaut par son poids divin.

Disons tout d'abord que c'est un ouvrage de vulgarisation. Mais à cette hauteur la vulgarisation devient de la synthèse et, devant l'abondance des matériaux, elle est particulièrement délicate et ardue, plus méritoire que certains travaux spécialisés. On imagine la masse des publications qui, depuis tant d'années, traitent de la Bible. Nos cent dernières

années surtout les ont vues s'accumuler. Aucun sujet de recherche n'a autant intéressé les savants. Rops se devait une information abondante certes, mais encore assez de surface. Or voilà qu'à chaque page, au détour d'une phrase, un mot, une allusion montrent, des problèmes côtoyés, une connaissance vraiment singulière. Inévitablement simplifiés, le lecteur s'en félicite. Il y cherche autre chose: un climat précis, une atmosphère apportée par le synchronisme de la Bible avec la vie des grands empires d'alors, des mouvements d'idées, les mystiques diverses qui sont les vents changeants, les saisons de l'esprit. Il serait mandarin de chicaner l'auteur sur telle ou telle affirmation alors que les données de ces sciences évoluent sans cesse.

Ainsi, qu'il fasse d'Abraham un contemporain d'Hammourabbi, autour de l'an 2000 alors que les plus récents travaux font vivre le grand roi babylonien 200 ans plus tard, il importe, au reste, assez peu. Je m'en voudrais d'en signaler d'autres, en particulier dans *Jésus et son temps*. Bien que l'auteur ait adopté une base nettement historique et scientifique, il a compris qu'on n'admire pas un « solage » pour lui-même à moins de n'être que maçon. Et il faut louer Rops pour l'intelligence qu'il manifeste ici dans le rôle qu'il accorde à l'information. Les apports des sciences sont précieux: ils sont la base de la connaissance en histoire; ils sont la nourriture. Ils exigent chez celui qui lui a consacré son esprit et son cœur, une austérité, une rigueur, une lucidité dont bien peu sont capables. Mais le corps vaut plus que la nourriture qui le soutient, et la vie est d'abord dans l'organisme. Les apports de la science ne sont

pas une fin en soi, ils sont serviteurs. Ils sont une étape. C'est dire qu'ils doivent contribuer à mieux faire réfléchir la splendeur des êtres. Un texte des psaumes vaut plus qu'un plein panier d'obèles et de métobèles. L'érudition demeure fille de mémoire et le stage infime de la connaissance. Rops manifeste dans son œuvre une information singulière, mais il a su dépasser ce stage : son foyer est au cœur des événements et des personnages. Il est avant tout « à la trace de Dieu ». Ainsi voilà le premier intérêt de ces livres : un souci primordial de vérité historique servie par tout ce que la science a fait surgir pour l'appuyer.

Un second mérite a plus de valeur encore. Ces données scientifiques, triées, dosées, Rops les a traitées en romancier. De ces pierres il a tiré du feu, de la lumière. Le regard réaliste et humain qui les a fixées en a fait jaillir une intensité de vie, un relief qui dresse ces personnages et le décor de leur existence sur le plan contemporain. Nous vivons leur vie ; leurs intérêts, leurs sentiments sont les nôtres, nous les habitons. Tout en nous est tendu vers tout ce qu'ils sont. C'est en vérité que de mon fauteuil, je suis sorti, il y a des siècles, de ces villes sumériennes, mêlé à la petite caravane de l'Alliance et avec Abraham je suis parti « vers le nord ». Et plus tard, au soir de la victoire sur les ennemis de Lot, quand Melchisédech, « personnage mystérieux sur qui rien ne nous renseigne, sans père ni mère, sans généalogie, qui n'a ni commencement ni fin de vie », quand cette « image de Dieu » offrira à Abraham le pain et le vin, c'est le Grand Prêtre de Chartres qui se dresse à mes yeux. Cette impression de voisinage immédiat s'inten-

sifie par l'emploi, à la suite d'une page très concrète de quelques mots évocateurs, d'une formule vague où la portée des événements trouve à s'épandre, quelques mots qui abolissent les contours formés et permettent à l'esprit de couvrir les choses de leur part de mystère, enrichi de tout ce qui en nous sommeillait depuis l'enfance. Le parallèle des personnages bibliques avec quelque moderne familier est souvent très heureux: que Joseph soit un Israéli égyptien, je ne l'oublierai plus. Ce don d'évocation est rare, il y faut une culture humaine profonde et mûrie.

Plus qu'un érudit et un beau romancier, Rops est un chrétien. Ce titre, loin de le frapper de myopie, le hausse sur les hauts-lieux de l'esprit, face aux horizons universels, au foyer des seules perspectives authentiques. La première rigueur scientifique d'un historien sérieux qui regarde le monde est de tenir compte de son Auteur. Reconstituer un texte ou une civilisation ne vient qu'après. La connaissance des faits est tellement conjecturale souvent. Alors que l'action vivante et continuelle de Dieu dans son œuvre offre la seule certitude capitale, le diagramme fondamental de tout le mécanisme. J'imagine le grand ange justicier du portail de Bourges. Et dans le plateau de la balance divine tous ces ouvrages pseudo-scientifiques qui, depuis Voltaire, Straus, Renan, Couchoud et tant d'autres ont invoqué l'histoire pour tâcher de voir le monde automatique. Dans l'autre plateau je vois la simple Légende dorée du Moyen-Age. Elle ignore le document et cela en toute sérénité. Mais parce qu'elle possède le sens véritable de la vie elle fait des saints les personnages les plus grands de l'histoire et au siècle de Néron, place au-dessus

des empereurs romains, les apôtres Pierre et Paul. C'est la foi et l'amour qui donnent à ces belles fictions, la vérité sur le monde et un juste regard sur les valeurs humaines. Et le mot d'Aristote: *La légende est plus vraie que l'histoire* est vrai une fois de plus. Il voulait dire que l'âme des faits est plus réelle que le fait brut, lui-même.

C'est la foi et le document, joints au génie qui conduiront les deux esprits les plus lucides de leurs temps respectifs, saint Augustin et Bossuet, à ces synthèses historiques qui sont puissantes et définitives d'abord parce qu'elles sont dans leur vraie perspectives.

Je n'alignerai pas Rops à la suite de ces géants. C'est l'évidence même. D'ailleurs sa méthode est différente. Il ne descend pas du dogme et de la philosophie aux faits. Il est moderne, et nos contemporains goûtent et exigent l'évocation émotive des faits. Son simple récit des événements acquiert une ferveur et une vérité unique par ce faisceau lumineux qu'il pose sur les pas de Dieu dans les chemins des hommes.



On le voit, le succès de cette œuvre est dû à un dosage intelligent où l'essentiel est au faite. Mais il y a plus et le secret définitif gît ailleurs. Il serait nécessaire ici, pour rendre pleine justice, de refaire la courbe psychologique de Rops. Rappeler que ce Lorrain, fils de soldat, est un converti. Que cet agrégé d'histoire dont tous les critiques ont signalé le sérieux, le désintéressement et la loyauté a d'abord plongé au plus profond de l'inquiétude contemporaine, qu'il

en a, comme Rivière et Duhamel, souffert. Mais il n'aimait pas son mal. Il écrivait à 23 ans :

Alain Fournier avait raison de dire: « que me veulent ces gens qui mettent leur vertu à tout chérir en eux? Il n'y a d'homme que celui qui choisit, qui décide de son choix, fut-ce arbitrairement, fut-ce injustement. On ne fait quelque chose de valable et de bon qu'à ce prix, en traçant brutalement une allée bien droite dans le jardin des hésitations ». Mais aussitôt une gêne vous prend: à ces choses seules notre raison consent; notre cœur est ailleurs, de l'autre côté.

Plus tard, dans *Le Monde sans âme* il écrira, après des pages intitulées: Adieu à une inquiétude, « la décadence du spirituel entraîne toutes les autres: on comprend mal que les activités spécialisées de l'homme... fussent ordonnées, logiques, cohérentes alors que dans ce qui constitue le fondement de son être, il s'applique à ruiner tout élément d'ordre, de logique et de cohésion. » La montée s'est continuée pénible et assurée. C'est la sérénité éclatante de ce plateau salubre et sûr qui couronne son ouvrage aujourd'hui d'une vertu dernière. Une âme d'« habitué » n'aurait su, je pense, retenir cette fraîcheur et cette neuve sécurité que ne possèdent que les premiers communiants, les vieillards et les saints, ceux-là seuls qui, avec eux, ne respirent que dans la foi et chaque jour de leur vie, ressuscitent avec le Christ. Pas une page de cet ouvrage ne nous trouve tournés vers l'auteur. Au dedans de nous-mêmes, au delà des exigences de notre raison satisfaite, c'est le petit écolier d'autrefois qui revoit ces belles images, qui revit la suite de ces beaux récits tombés jadis des lèvres menues d'une douce religieuse fervente, dans une imagination neuve.

C'est donc l'enfant d'autrefois, devenu homme qui se trouve comme aux pieds de ce Parthénon chrétien. Et la frise passe dans un climat d'épopée: Abraham et les patriarches, tous cernés d'un trait net: Moïse « à la grandeur sans charme des vrais conducteurs d'hommes » dans ce site du Sinaï « géant sans vie », décor d'éternité où Dieu va parler. L'Exode vers Canaan et, du haut de la montagne, le regard de Moïse qui se pose sur cette terre promise que ses pieds ne fouleront pas.

Et les juges et les rois. Voici Saul, « le roi tragique, ...le Charles VII du peuple élu » qui organise l'armée. « Cas mystérieux que celui de ce fervent qui viole les lois, de cet énergique qu'abattent des prostrations soudaines, cet ami des lévites qui en fait égorgé tout un lot, c'est un homme déchiré qui porte en lui un drame. « Il rappelle « un Père Surin, mystique de XVIIe siècle, chez qui une spiritualité d'une grandeur insigne cohabite avec des phénomènes qui relèvent de la possession. Monomane de la persécution qui voyait des traîtres partout, ce violent dont seule la musique pouvait calmer le délire. « Un esprit du mal venu d'auprès de Dieu, se glissa dans cette âme et s'en joua ».

Et voici David: une évocation extrêmement vivante, Salomon, « un parvenu ...roi diplomate et commerçant; en tous les sens il négocie. » Rops rapproche son règne de celui de Louis XIV dont la vieille-lesse a aussi été assombrie « par une immense lassitude qui courbait les épaules de ses sujets ».

Plus loin, c'est le royaume divisé contre lui-même et la grande voix des prophètes, écho de celle de Dieu. Domine le groupe, la stature d'Isaï, « personnalité

magnifique très au courant des choses politiques, homme d'action au regard pénétrant. Mais en même temps un inspiré, un mystique, la preuve vivante qu'on peut, à la fois, être habité par l'esprit et pleinement efficace dans le réel, comme le seront Jeanne d'Arc et Thérèse d'Avila... La langue dont il use est d'une telle splendeur que même traduite en français, elle nous touche par une précision digne des grecs, par un souffle plus puissant que celui de Mahomet ». C'est l'exil, c'est le retour, c'est la résistance à l'hellénisme avec les Macchabées.

Le premier volume se clôt sur une étude de « la vie intérieure de la communauté, l'évolution religieuse de la pensée juive en regard de Jésus, l'organisation des sectes et des partis, le règne de la loi, le messianisme », bref, l'armature spirituelle des faits dont on termine le récit.

Le second volume: *Jésus et son temps*, est le plus attachant des trois. C'est la grande nef centrale entre ses deux collatéraux; voûte de pierre mais éclairée d'une lumière ardente et douce. On pense aussi au retable de l'Agneau mystique des Van Eyck, et son panneau central si grave et si serein. Le livre débute par une étude: *Comment connaissons-nous Jésus?* où les données traditionnelles de l'apologétique, présentées en faisceau et dans un style allègre, forment une base où le récit peut prendre place. Cette étude se termine par ces lignes qui donnent exactement l'atmosphère de l'ouvrage: « ayant passé en revue les

documents dont il dispose, l'audacieux qui prétend à écrire, après tant d'autres, une Vie de Jésus se sent retenu par le scrupule et le pire doute de soi. Fixer le cadre historique, tenter même de reconstituer aussi honnêtement que possible ce que nous savons des gestes et des paroles du Maître, ne serait-ce pas, en définitive une tâche décevante pour qui se sentirait poussé par la seule curiosité de l'historien? Il est absolument impossible d'écrire l'histoire de Jésus dans le même esprit où l'on aborde celle de César ou de Napoléon. ...Je m'approche de l'Évangile comme de la chair de Christ, disait un martyr de la primitive Église. Quand on veut peindre cette figure unique, il faut garder présente en soi toute l'immense tradition qui est sortie de Jésus et qui s'incarne dans l'Église... Mais le témoignage de l'Église tient dans l'expérience sans cesse renouvelée des âmes qui participent par tout ce qu'elles ont en elles de plus intime à l'existence même du Christ,... Il y a une connaissance du Christ qui n'appartient à proprement parler qu'aux saints, aux mystiques, aux âmes privilégiées qui ont réussi une sorte d'identification de tout leur être avec celui du Messie et qui ont mis leurs actions, leurs pensées en une telle conformité avec celles du Maître qu'ils finissent par retrouver d'instinct ce par quoi et pour quoi Jésus lui-même agissait et pensait... La vérité la plus profonde sur le Christ n'est pas de l'ordre de l'histoire. Ce n'est pas par l'analyse, par la critique ou la méthode sociologique qu'on atteint à la réalité totale du Fils de l'homme, mais bien plutôt par cette puissance mystérieuse qui n'est puissance de sentiment que lorsqu'elle s'exprime en langage humain mais qui, en soi, est faculté de connaissance, — et plus

même qu'une faculté, qui est la Connaissance même — cette puissance d'adhésion que Pascal désigne d'un mot inoubliable *le cœur*... De quel tremblement ne se sent-il pas saisi, celui qui indigné, se risque à le décrire. *Qui veut peindre le Christ doit vivre avec le Christ* disait le bienheureux Fra Angelico. Hélas »!

Ces lignes donnent l'ambiance, davantage la flamme intérieure qui anime ces pages. Inscrivez sur cette toile de fond les scènes divines de l'enfance du Christ racontées dans leur simplicité candide, leur amour paisible, telles que jaillies des lèvres de la Sainte Vierge dans Saint Luc, reportez dans ce climat, la force et la plénitude des enseignements et des miracles de la vie publique que couronne ce sommet des Béatitudes: paroles uniques qu'aucun des plus grands penseurs de la Grèce ou de l'Inde n'auraient pu trouver, retentissant pour la première fois sur la terre afin d'affirmer à tous les pauvres, à tous les purs, à tous ceux qui pleurent, qui souffrent, qu'ils sont les bienheureux. Refaites dans cette ferveur, le récit infiniment tragique de la Passion et du Supplice du Christ, la gloire subite et définitive de la Résurrection, et vous vivrez un moment d'exaltation. Les valeurs de la vie vous apparaîtront différentes et le Christ se présentera à vous comme la pierre d'angle non seulement de l'histoire mais aussi de votre vie à vous.

Sommet de l'œuvre que nous étudions, la vie de Jésus se prolonge dans le dernier volume avec la vie de l'Église qui nous l'apporte. *L'Église des apôtres et des martyrs*, ici, le ton épique reprend. Quelque chose comme le finale d'un concerto où le souffle de l'Esprit va soulever le grand vent de la Pentecôte en un crescendo triomphal, qui par la foi des apôtres, le sang

des martyrs, l'amour des humbles, va tendre vers cette catholicité permanente qui aura attiré tout à Lui.

Il y a les ouvrages des savants et leur valeur est grande. Il y a, touchant l'Écriture, les ouvrages populaires et leur nombre est considérable. Et, trop souvent, hélas, leur fadeur plus impressionnante encore. Pour écrire religion, la bonne volonté ne suffit pas. Un livre n'est pas intéressant du seul fait qu'il parle religion. Je dirais même, au contraire. On ne souffrirait pas des fadaises au sujet de sa mère. Rien d'affligeant alors comme un livre qui parle du Christ et dont la lecture nous est insupportable. Que pense un incroyant de bonne volonté et de quelque culture devant ces fruits secs d'une piété souvent véritable? On pense au figuier stérile de l'Évangile. L'œuvre de Rops nous en console. Je ne connais pas d'ouvrage qui satisfera, comme celui-ci, un aussi vaste public. Je le vois très bien dans les mains de gens de petite instruction. Je le vois surtout, et je le souhaite de tout mon cœur, dans les mains de notre élite cultivée, de nos professionnels, surtout chez ceux de nos gens dont la culture religieuse souffre de ne pas être à la hauteur de leur valeur humaine. Cette anémie religieuse de notre classe supérieure est, à mes yeux, le problème capital de l'équilibre et de la santé du Canada français. Mais il est plus intelligent de se nourrir que de disserter sur sa langueur.

Alors je pense à Péguy: « Si dur que soit ce texte (lisez: de l'Écriture) et si marmoréen ce texte de

Paros, quelle qu'en soit la patine trente fois séculaire, il est tout de même entre nos mains (quelle imprudence, mes enfants)... (et comme j'avais raison de dire quel scandale et quel mystère)... Il est effrayant de penser que nous avons toute licence, que nous avons ce droit exorbitant, que nous avons *le droit* de faire une mauvaise lecture d'Homère, de découronner une œuvre de génie, que la plus grande œuvre du plus grand génie est livrée entre nos mains, non pas inertes mais vivantes comme un petit lapin de garenne. Et surtout, que la laissant tomber de nos mains, de ces mêmes mains inertes, nous pouvons, par l'oubli, lui administrer la mort. Quel risque effroyable... et surtout quelle effrayante responsabilité... La plus grande œuvre du génie est remise entre nos mains débiles. Par nos mains, par nos soins, par nos seules mains, elle reçoit un accomplissement incessamment inachevé. Une lecture de nous, achève ou corrompt; une lecture de nous, couronne ou découronne... » (Clio, p. 29).

Ernest GAGNON, S.J.

La République à l'avant-scène

Notre numéro spécial sur la nécessité de proclamer une république canadienne a eu des suites significatives. Cette grande idée, comme tant d'autres grandes idées que nos mouvements d'action nationale ont essayé de lancer depuis une vingtaine d'années, aurait pu, sur le coup, tomber tout simplement à plat. On aurait pu croire qu'elle avait même de quoi tellement scandaliser les esprits que seul le petit groupe de ses protagonistes officiels en resteraient les fidèles; même les nationalistes militants, disaient d'aucuns, passeront outre, sans même oser y toucher !

L'expérience nous a permis de constater qu'au contraire bien des militants étaient vraisemblablement en avance sur certains de leurs chefs à ce sujet. Ce que ceux-ci pensaient risqué a été reçu par ceux-là comme une chose toute naturelle, comme une chose entendue d'avance: les esprits formés à l'indépendance avaient inconsciemment compris qu'indépendance ne pouvait pas signifier autre chose que république. Bien plus, à une élection où un candidat avait jugé opportun de mettre au vent électoral le drapeau républicain, le tiers environ des électeurs qui ont exprimé leurs suffrages n'ont pas craint de miser sur ce candidat sans parti, sans patronage, c'est-à-dire sans organisation et sans avenir politique au sens politicien de l'expression: même la masse, par conséquent, se montre déjà prête à mordre aux idées républicaines.

C'est également ce que les adversaires ont com-

pris. Ils ont réussi dans une bonne mesure à apprivoiser l'idée d'indépendance et à la mettre dans leur camp, mais l'idée de république les frappe au cœur. Certes, les intérêts impériaux sont déjà à la recherche de formules capables d'intégrer le républicanisme au Commonwealth; mais les résistances se font plus vives chez les impérialisants, car cette fois le Saint des saints, l'Arche d'Alliance de l'impérialisme britannique, *la Couronne*, est touchée par un "direct" et l'on ne sait plus très bien qui est en train de jouer l'autre en fin de compte. Dans la partie qui se joue habilement depuis 50 ans entre les partisans et les adversaires internes de l'Empire britannique, chaque concession a constitué jusqu'ici une victoire négative de l'Empire: les adversaires avaient peut-être réussi à contourner chaque fois davantage les positions des joueurs de l'équipe impériale, mais avec l'obligation de recourir à tant de passes savantes qu'ils avaient fini toujours par perdre la rondelle avant d'avoir pu compter un point. Cette fois, on craint fort chez les impériaux que la ligne d'avant républicaine soit définitivement en position de compter contre l'impérialisme, contre la domination de Londres. Car le Commonwealth n'a été intéressant pour ces gens que dans la mesure où Londres en restait le maître; il leur paraîtrait horrible s'il pouvait un jour devenir cette véritable association de nations libres et égales pour laquelle ils ont toujours essayé de le faire passer.



La première réaction des impérialistes a été, en général, l'attitude du silence. Seul le *Citizen* d'Ottawa s'est risqué d'abord à dire un mot, pour se camper dans

la position du civilisé aux muscles ratatinés devant le "boulé" qui menace de lui "casser la gueule": se donner un faux air d'assurance à coups de sarcasmes méprisants. "Don Quichotte qui se battent contre des moulins à vent", s'écrie-t-il. Nous affectons, prétend-il, de voir le Canada sorti de la guerre "couvert de dettes, pauvres en dollars américains, dominé par Wall Street et les grosses compagnies"! Nous sommes donc perdus dans les nuages; nous appartenons à la race du chevalier espagnol de Cervantès, dont Chesterton a dit qu'il "patrouillait en vain une route abandonnée!"

Tout cela, qui est peut-être de la bien belle littérature, n'a pas empêché depuis cent ans les innombrables pays d'Europe et d'Amérique de se libérer de leurs oppresseurs Espagnols, Germains, Slaves ou Ottomans, ni d'innombrables rois de joncher les routes de l'histoire sous les coups précisément d'un républicanisme qui était loin d'avoir toujours toutes nos justifications. Dans chacun de ces pays et sous chacun de ces rois — et le plus souvent au moment même où le sort de la monarchie était scellé — il s'est trouvé des *Citizen* pour ironiser. La logique des événements s'est chargée d'eux. Laissons donc là ceux qui ne savent plus lutter contre les idées autrement que par le sarcasme; leur attitude même constitue un aveu de faiblesse. Et tournons-nous vers les gens qui veulent être sérieux.

●

La campagne de Laval-Deux-Montagnes a obligé un certain nombre de ceux-ci à s'occuper des républicains. Ce fut le cas du *Star* et des deux articles qu'y

a publié M. Ewen Irvine. Ce n'est pas souvent que la presse anglaise se donne la peine de renseigner d'abord son public sur nos véritables points de vue avant de les critiquer. Rendons donc hommage à M. Irvine de l'effort d'objectivité qui l'a conduit à consacrer un premier article à un tel exposé avant de s'atteler à la critique dans un deuxième. La critique elle-même est d'ailleurs intéressante, car elle est sans doute caractéristique de la tendance que prendra la propagande officielle à l'égard du mouvement républicain: le désigner au mépris ou à la vindicte publique comme étant simplement un isolationnisme et un anti-britannisme déguisés. Il est donc intéressant de voir comment on prétend démontrer ces prétendus faits à la satisfaction des lecteurs anglo-canadiens; cela nous permettra de mieux voir les obstacles que rencontrera l'idée républicaine dans l'esprit de la majorité des citoyens canadiens.

●

Isolationnisme? C'est bien simple: si nous voulons la république, dit le collaborateur du *Star*, ce n'est pas pour la république elle-même, ce n'est pas pour le sport de l'indépendance, mais bien seulement (avec l'antibritannisme) en vue d'empêcher la participation du Canada à la prochaine guerre. Le prouvent nettement, selon le même journaliste, le fait que nous montrons comment le Commonwealth a toujours été la cause de nos engagements antérieurs et la condamnation que nous portons contre les politiques guerrières au nom de principes chrétiens. "La préoccupation majeure des républicains-nationalistes, écrit M. Ewen

Irvine, est de tenir le pays en dehors de la guerre et afin d'y parvenir, ils sont prêts — en vérité, ils le proposent — à ancrer le pays dans l'isolationnisme." Vouloir rester en dehors d'une guerre à laquelle nous nous croirions injustifiés de participer parce que la morale chrétienne nous l'interdirait, "cela est plus, dit-il, que de la neutralité. C'est de l'isolationnisme. De l'isolationnisme au moment même où nous nous préparons à des engagements militaires dans le Pacte de l'Atlantique au nom de ce qui est considéré comme représentant l'intérêt du Canada."

La réponse à de telles conclusions est facile. D'abord nous n'avons pas à faire mystère du fait que l'un des objectifs que nous visons à atteindre *immédiatement* par la transformation du Canada en république tient précisément en cette libération de la servitude coloniale que constitue le service militaire, la participation automatique aux entreprises guerrières d'une métropole. L'impôt du sang est sans conteste le plus lourd à porter, celui qui dans l'histoire a le plus sûrement engendré la révolte des esclaves contre leurs maîtres. Il n'est par suite que normal de le voir situé au premier rang d'un programme pour la conquête de l'indépendance véritable. De là à conclure que ce soit le seul motif, il y a une marge qu'on ne saurait négliger sans verser dans le simplisme. Mais nous reviendrons sur ce point quand nous analyserons la seconde prétention de M. Irvine. Attachons-nous seulement pour le moment au slogan: la république, c'est l'isolationnisme.

Je ne saurais entreprendre ici la démonstration complète du fait qu'une politique de neutralité militaire, dans l'éventualité d'une guerre, n'est pas néces-

sairement une politique isolationniste, à moins qu'on ne définisse l'isolationnisme en fonction d'une telle abstention, *justifiée ou non*. *L'Action Nationale* consacra tout un numéro spécial à établir ses positions sur le sujet, et ce ne sera pas trop étant donné la confusion qui existe actuellement dans les esprits en la matière, en commençant par l'esprit même de ceux qui dirigent les destinées de notre pays. Mais il me semble dès maintenant possible d'affirmer que la guerre est une question assez sérieuse pour poser d'une façon impérieuse un cas de conscience à la fois aux individus, aux chefs des nations et aux nations elles-mêmes considérées comme entités morales distinctes. Après tout une guerre injustifiée ne peut apparaître à tout le monde que comme le plus grand des crimes que des hommes peuvent commettre contre des hommes : car précisément elle constitue le moyen suprême du fort de perpétrer le forfait qu'il n'arrivait pas à accomplir autrement. La guerre injuste constitue donc en soi un viol de la conscience et des intérêts nationaux ; un moyen de venir à bout, par la force, de la résistance justifiée qu'un peuple oppose aux prétentions d'un peuple voisin. Comme elle engendre, au surplus, toute une série de forfaits individuels du même genre, sa gravité ne saurait guère être exagérée.

On admettra que devant le problème ainsi posé, c'est pour le moins faire preuve de légèreté que d'estimer isolationniste toute personne ou tout groupe de personnes qui n'est pas disposé à se jeter tête baissée dans la guerre dès qu'un pays qui lui est plus sympathique qu'un autre s'y trouve engagé. Or c'est précisément parce que le mot d'ordre du numéro

spécial sur la République comportait une prise de position du genre que M. Irvine nous proclame isolationnistes. Je ne puis, pour ma part, m'empêcher de croire que beaucoup de lecteurs anglais du *Star*, s'il en est qui sont dépourvus de préjugés, comme c'est certainement le cas, n'auront pas trouvé aussi galeux que M. Irvine veut les montrer, ces "républicains-nationalistes qui veulent maintenir notre pays en dehors de la guerre."

Car, après tout, il faudra bien, si l'on veut être honnête, cesser de brandir ce terme d'*isolationnisme* à tout propos et sans en préciser le sens. Nous sommes les premiers à condamner l'*isolationnisme*, mais nous entendons par là l'attitude de celui qui, quoi qu'il arrive, quels que soient les causes et les intérêts en jeu, prétend s'isoler du reste du monde, nier sa place et ses responsabilités dans le monde, sans même considérer si son attitude de réserve est bonne ou mauvaise dans tel cas donné, sans même vouloir envisager qu'il pourrait avoir un rôle à jouer pour aider à résoudre les difficultés internationales. Si être *isolationniste* signifiait simplement le refus de participer à une guerre injuste, ou le droit d'examiner si le rôle d'une nation donnée est bien de toujours se jeter en guerre à la suite des autres sans considérer d'autres solutions plus efficaces ou plus compatibles avec ses responsabilités; si être *isolationniste* c'était en somme ne pas accepter de jouer les moutons de Panurge, il faudrait en venir à la conclusion que l'*isolationnisme* compte parmi les plus grandes vertus. Il ne serait guère autre chose que l'exercice de la vertu de prudence, à laquelle on ne saurait manquer sans faute grave en une matière aussi sérieuse que la guerre.

Autrement dit, la question de l'isolationnisme ne doit pas être une simple affaire de propagande en vue de jouer sur les préjugés de certains groupes raciaux pour les dresser contre d'autres groupes et empêcher ceux-là de juger à leur mérite les solutions que ceux-ci peuvent proposer. On ne peut être isolationniste qu'en fonction de certains principes bien déterminés. Le principe implicite de M. Irvine est assez simple: quand nos amis sont en guerre, il faut être en guerre avec eux. Mais est-il vraiment valable surtout si l'on considère la gravité des questions en jeu? Doit-on nécessairement supporter ceux qui nous sont habituellement les plus sympathiques même quand ils ont tort? Le devoir n'indique-t-il pas alors qu'il faut tout d'abord essayer de leur faire entendre raison? Puis offrir ses bons offices pour mettre fin au conflit par les méthodes les plus rapides, mais compatibles avec la justice: on n'entre pas en guerre du côté de celui qui a tort pour en finir plus vite avec la guerre ou l'empêcher de subir des mauvais coups qu'il peut mériter. Et si nos amis sont les plus forts, s'ils gagnent la partie, notre devoir d'ami ne doit-il pas être d'intervenir pour les amener à respecter la justice à l'égard du faible?

En somme, la conception que M. Irvine se fait de l'isolationnisme se rapproche davantage d'une philosophie de clan que de celle d'un ordre international fondé sur la justice et la charité dans une société d'inspiration chrétienne. Dans une civilisation de clan, l'indépendance a évidemment peu d'importance devant le problème de la paix et de la guerre; le fait est que l'histoire nous montre cette circonstance précisément comme celle où les souverainetés dispa-

raissaient pour faire place à la direction unique. Quand on doit être en guerre contre tous ceux qui ont attaqué nos amis ou qui sont attaqués par eux, quels que soient les motifs en jeu, l'indépendance n'a guère de valeur pratique en l'occurrence. Mais quand on veut déterminer sa position selon son jugement et sa conscience propre, éclairés par des principes qui n'admettent pas l'injustice, on ne saurait accepter l'engagement automatique. On n'a pas "de remords de soulever ce problème au moment même où le Canada prend des engagements militaires dans un Pacte de l'Atlantique, au nom de ce qui est considéré être l'intérêt du Canada". Au contraire, on estime que c'est précisément le moment d'en parler plus que jamais parce qu'un engagement automatique peut nous entraîner dans une guerre injuste. On ne saurait alors se satisfaire que cela soit "considéré être dans l'intérêt du Canada" (considéré par qui?); on tient à se faire une opinion sur la question de savoir si *c'est* vraiment là l'intérêt du Canada, si l'influence de Washington ou de Londres qui a pu être le facteur décisif dans l'esprit de nos gouvernants est nécessairement compatible avec l'intérêt canadien.

Une telle attitude n'est pas isolationniste. Elle constitue simplement un refus de s'engager dans une entreprise qui ne correspond probablement pas aux véritables responsabilités d'un pays chrétien, désireux comme tel de n'être engagé que dans des guerres justes et absolument nécessaires. Car il faut bien se rendre compte que le meilleur moyen de s'acquitter de ses devoirs de solidarité dans la grande famille internationale, n'est peut-être pas toujours de se ranger militairement aux côtés des puissances qui

peuvent avoir à soutenir une guerre juste. La guerre, même juste, comporte des inconvénients assez graves pour qu'un pays ait le droit d'envisager sérieusement, avant de s'y engager, s'il ne peut pas être plus utile en apportant son concours autrement que sur le plan militaire. L'histoire est là pour prouver qu'il y a des neutralités, même rigides, qui sont en fait la meilleure prise de position de tel pays en faveur d'un autre dans des circonstances données, en même temps — et cela passe d'ailleurs avant — que la plus compatible avec les intérêts de la famille internationale, qui ne s'identifient pas toujours avec ceux d'un de ses membres à un moment donné.

Le jugement de M. Irvine n'est donc pas seulement sommaire. On peut ajouter qu'il serait malhonnête s'il était vraiment conscient de sa superficialité. Car après tout, même s'il était vrai que notre républicanisme fût isolationniste, cela ne changerait rien au fond de la question qui est de savoir si le Canada, isolationniste ou non, n'est pas arrivé au point où il devrait sortir d'un système d'intérêts purement impériaux pour entrer directement dans les organisations internationales, sans autres attaches. Il y a là un problème objectif que nous avons souvent mis de l'avant et que tout Canadien a le devoir d'envisager, quelles que soient par ailleurs les opinions qu'il entretienne sur les idées que nous avons relativement à l'usage isolationniste ou non que le Canada pourrait faire de cette liberté.

●

C'est ici que nous rejoignons la deuxième affirmation de M. Irvine. Il trouve que nous avons toute

l'indépendance que nous pouvons désirer dans le Commonwealth et que notre antibritannisme est la cause principale de notre républicanisme. Il ne s'agirait en somme que de faire la nique aux Anglais ! Cela va sans doute bien pour nous déprécier aux yeux d'un public anglo-canadien encore trop féru de sentimentalisme britannique, mais encore ici l'argument serait malhonnête s'il était vraiment conscient. Que raisonne ainsi un Anglais au Canada ou un Canadien anglais que ses traditions familiales n'ont pas encore libéré de sa gangue britannique, nous le concevons parfaitement, nous les "Canadiens français à l'esprit étroit". Nous voyons bien que la fierté nationale proprement canadienne ne peut guère exister dans des esprits qui ne considèrent en définitive le Canada que comme un autre *shire* de la commune patrie anglaise. Que des esprits britanniques qui se considèrent larges ne conçoivent pas à l'inverse comme normale la révolte d'une fierté nationale véritablement attachée au Canada, sous le joug, si indirect ou si éloigné qu'il puisse être (en supposant même qu'il le soit vraiment) d'une belle-mère patrie, cela est renversant.

Quand nous réclamons la rupture du lien britannique au nom de l'indépendance canadienne, nous n'avons donc pas à nous défendre de faire preuve d'antibritannisme systématique. Et en ferions-nous preuve vraiment quant à nous, que cela ne pèserait pas une poussière dans le plateau de la balance opposée à celle du républicanisme. La question n'est pas là, objectivement. Elle sera toujours dans le problème de savoir si les intérêts du Canada, même entendus sans le moindre égoïsme, sont compatibles avec un lien

qui, de tout évidence, tend constamment à identifier les intérêts de l'Angleterre à ceux du Canada et qui prétend constamment subordonner largement ceux-ci à ceux-là en invoquant leur similitude. Elle sera de déterminer si cette similitude n'est pas simplement acquise chez ceux qui donnent davantage leur allégeance à l'Angleterre qu'au Canada, s'il est vraiment et objectivement possible que deux pays si éloignés, si différents de structures géographiques et économiques, sans parler des structures raciales et sociales, aient tellement d'intérêts en commun que des politiques avantageuses à l'une soient nécessairement avantageuses à l'autre.

Ce sera ici le moment de signaler à M. Irvine que ce problème soulève bien d'autres questions que celle de la guerre, comme nos lecteurs le savent déjà. Il est clair que nous voulons la république parce que nous ne voulons plus aller à la guerre "tout simplement parce que l'Angleterre est en guerre". Nous voulons aussi la république parce que nous ne voulons plus que les citoyens dont l'Angleterre n'a plus besoin soient automatiquement jugés convenables pour le Canada, quel que soit leur métier. Nous voulons encore la République parce que nous estimons qu'il n'y a pas de raison que nous restions un pays fournisseur de matières premières et de denrées alimentaires tout simplement parce que l'Angleterre n'a besoin que de matières premières et de denrées alimentaires. Nous voulons la république parce que nous estimons dommageable aux intérêts canadiens un commerce extérieur organisé pour satisfaire aux besoins d'une métropole plutôt qu'en fonction d'un sain principe de diversification des marchés. Nous voulons la répu-

blique parce que nous estimons qu'il est dommageable aux intérêts d'un jeune pays comme le Canada de voir ses législateurs toujours occupés à pasticher les mesures économiques et sociales qui paraissent bonnes au gouvernement anglais pour les citoyens d'un vieux pays arrivé à son apogée. Bref, nous voulons la république parce que dans tous les domaines de l'activité nationale, tant dans son fonctionnement intérieur que dans ses relations avec l'extérieur nous sommes intoxiqués, paralysés, par la nécessité d'harmoniser d'abord les points de vue anglais aux nôtres avant d'agir. Et si nous en revenons toujours à l'Angleterre, ce n'est pas par antibritannisme, mais simplement parce que les liens qui nous asservissent ne nous rattachent ni à Berlin, ni à Paris, ni à Moscou, mais à Londres. Objectivement, en effet, le problème de l'indépendance s'est toujours posé et se posera vraisemblablement toujours dans les mêmes termes dans toutes les dépendances vis-à-vis de toutes les métropoles.

Naturellement, M. Irvine comme bien d'autres Anglo-Canadiens a ses idées là-dessus. Pour lui, l'indépendance, nous l'avons déjà; et la rupture du lien britannique ne changerait rien à notre situation. Il considère que nous n'avons pas été jusqu'à montrer en quoi "l'établissement de la république nous libérerait de la dépendance économique des États-Unis, ni en quoi le simple fait de vivre en république couperait le lien sentimental existant avec la mère-patrie". Ce qui l'amène à conclure: "En bref, la position des nationalistes ne vise pas à l'indépendance du Canada, mais à la rupture du lien britannique. Mais ils ont négligé de prouver comment "l'indépendance absolue",

selon leur expression, nous rendrait en quoi que ce soit plus indépendants que nous le sommes actuellement." Encore ici, il faut noter le manque d'objectivité du Britannique qui, se sentant parfaitement indépendant quand les intérêts britanniques sont servis, refuse de voir le sentiment de sujétion que ressentent nécessairement les vrais Canadiens quand ils voient nos intérêts résolus, à cause du lien avec la Couronne, en fonction des intérêts anglais contre ce qu'ils estiment être les véritables intérêts canadiens jaugés selon les normes en action dans les pays normaux.

Il reste néanmoins curieux que M. Irvine n'ait pas trouvé dans le numéro spécial sur la république, les preuves qu'il demande sur la plus grande indépendance dont nous serions gratifiés par la rupture du lien britannique. Pour ne les avoir pas vues, il faut qu'il compte pour peu de chose la psychologie des peuples, qui joue pourtant un rôle si éminent dans la détermination des courants politiques et économiques, tout spécialement dans un monde démocratique. En les lui signalant de nouveau, laissons de côté les États-Unis, qui n'étaient pas en question et dont les pressions sont précisément de l'ordre des influences extérieures que nul pays ne saurait éviter et dont il aura à se défendre selon le meilleur de son habileté. Ce dont nous parlions, c'est d'une sorte de sujétion qui constitue un obstacle beaucoup plus grave à la véritable indépendance parce qu'elle s'exerce de l'intérieur même. Or à ce sujet, j'écrivais dans le numéro spécial (p. 102):

L'indépendance pour nous, ce n'est pas la recherche du droit illusoire de pouvoir se retrancher du monde et se

débarrasser ainsi des servitudes que telle situation donnée dans le monde peut imposer (...)

Nous sommes plus modestes et plus réalistes. Nous réclamons simplement une situation qui nous permette, en face des pressions inhérentes à toute vie sociale internationale comme nationale, d'établir nos positions entre nous sans avoir partout des écornifleurs étrangers pour nous gêner dans nos discussions et prendre les décisions à notre place. Nous voulons pouvoir descendre dans notre conscience nationale et y résoudre nos débats sans y voir toujours l'œil glacial d'une divinité impériale. Si nous avons à subir des pressions, nous ne voulons les ressentir que de l'*extérieur*, afin d'avoir la satisfaction de tenter tout ce qui peut l'être pour échapper à la fatalité.

Les Anglo-Canadiens sont-ils tellement peu habitués à voir appliquer à l'Angleterre le mot *foreign*, que M. Irvine n'aurait pas compris que je désignais précisément par le terme d'écornifleurs étrangers toute l'armée des hauts fonctionnaires, journalistes, hommes d'affaires venus d'Angleterre pour occuper les postes les plus importants de notre vie nationale et y prendre ou influencer directement les décisions qui constituent la politique canadienne? Objectivement, est-il un homme sérieux qui puisse soutenir que ces gens sont vraiment capables de prendre des décisions uniquement en fonction des intérêts canadiens, même si cela les oblige à heurter les intérêts de la patrie anglaise qu'ils ont laissée, dans la grande majorité des cas, avec l'esprit du fonctionnaire qui s'en va aux Colonies?

Une des choses que le sentiment républicain, et la rupture du lien britannique qu'il entraînera, réglera certainement, ce sera précisément ce problème d'administration par des étrangers. Le sentiment républicain ne saurait se séparer d'un véritable sentiment canadien, comme c'est le cas du sentiment canadien dans le Commonwealth; il n'aura plus deux maîtres à servir, mais un seul et il n'acceptera pas plus que

dans les autres pays, pas plus qu'en Angleterre, en France ou aux États-Unis, que ceux qui détiennent les clefs de l'activité politique et économique puissent être autres que des Canadiens de bonne souche. Le "frais débarqué d'hier" ne deviendra pas du coup secrétaire de la Banque du Canada, sous-ministre, député ou ministre. Avant d'arriver à ces hauts postes, il aura d'abord à faire sa marque, non seulement par lui-même, — car il n'y arrivera sans doute pas — mais par une descendance canadienne qui aura passé sa famille au creuset de l'assimilation et assuré ainsi à son nom la sonorité d'un canadianisme de bon aloi !

Cela seul suffira à changer du tout au tout l'orientation de la politique canadienne, à lui donner une direction qui envisagera premièrement les intérêts canadiens, indépendamment de tous autres. Les efforts de solution de nos administrateurs se tourneront graduellement vers le seul point de vue de l'intérêt canadien, alors que la liaison avec l'Angleterre alimente, par l'immigration, un courant de pensée anglomane qui contamine même la mentalité des anglophones qui sont Canadiens de naissance. Comme c'est le sens de l'effort qui détermine souvent le résultat, cette différence d'attitude seule changera du tout au tout la façon dont sont réglés les nombreux problèmes politiques et économiques canadiens. Ils recevront le genre de règlement qu'on leur voit prendre naturellement dans tous les pays indépendants, au lieu de ne prendre cette direction chez nous que si les événements nous y contraignent envers et contre tous nos efforts de solidarité impériale. Rappelons-nous l'exclamation du ministre Morrison à la Chambre des

Communes anglaises en 1941: "Nous avons décidé d'industrialiser le Canada !" Et les efforts pathétiques de notre bon M. Ilsley — avoués à notre propre Chambre des Communes avec force trémolo dans la voix — pour que les liens financiers qui nous attachent à l'Angleterre ne soient pas desserrés par le jeu naturel des événements pendant la guerre !



C'est de la vérité de ces choses qu'il faudra convaincre ceux de nos amis Anglo-Canadiens qui sont, au fond, de véritables Canadiens, mais qui se font tellement jeter de poudre aux yeux par les arguments de la propagande britannique, qu'ils ne voient plus clair dans ces problèmes. A un point tel que, même pour nous, il est devenu impossible de distinguer si un homme qui pense et écrit comme M. Irvine est un véritable Canadien, honnête dans ses propos mais aveuglé, ou l'un de ces machiavéliques agents de la propagande qui savent doser le mensonge ou l'erreur dans le vraisemblable et distiller les préjugés qui divisent les forces de l'indépendance et assurent le règne de la sujétion. Comme le bon sens est de notre côté, nous avons cependant toutes les chances de réussir; il n'est d'ailleurs qu'à lire certains journaux ontariens pour s'en rendre compte: à l'heure actuelle, avec les intérêts pécuniaires que met en jeu la politique d'une Angleterre reconnaissante à la Pologne de ce que le Canada a fait pour elle, ce n'est pas dans les journaux de la Province de Québec que se tiennent les propos les plus fortement marqués d'antibritannisme. D'ailleurs, nous avons plus que la vérité et le

bon sens de notre côté: nous avons encore le temps et la logique des événements, qui tendent vers la destruction des liens impériaux, vers les émancipations républicaines, que ce soit en Irlande, aux Indes, à Burma ou en Indonésie, sinon même au Viet-Nam, en Égypte, au Maroc ou en Palestine. Les Anglo-Canadiens comprendront tout cela en temps et lieu. Il n'est pour nous qu'à tenir la flamme prête, qu'à entretenir partout du feu sous les cendres, pour que l'embrasement final soit assuré.

François-Albert ANGERS

UN CODE DU TRAVAIL POUR L'AN PROCHAIN?

Le premier grief à invoquer contre le projet de *Code du travail* c'était l'intervention excessive de l'État. Tout l'édifice reposait sur une Commission du Travail, qui se présentait comme la chose du gouvernement et à qui l'on confiait les pouvoirs les plus arbitraires.

Le *Code* détruisait en outre la sécurité syndicale et rendait illégales des clauses actuellement en vigueur dans l'immense majorité des conventions collectives (cf. un tableau significatif publié par l'abbé Gérard Dion dans le *Bulletin des relations industrielles* de Laval). Il rendait souvent illusoire l'exercice du droit d'association et marquait un recul dans le domaine du travail.

Le gouvernement provincial a donc été bien avisé d'en reporter l'étude à l'année prochaine. Espérons qu'entre temps les intéressés formuleront des critiques constructives. Il devrait être possible, en 1950, d'opérer enfin une codification qui s'impose et peut s'effectuer sans léser les intérêts légitimes de qui que ce soit.

Les débuts de M. Saint-Laurent

Il y a maintenant trois mois que M. Louis Saint-Laurent est entré en fonction comme premier ministre du Canada. Au moment de son avènement, les observateurs de la politique canadienne se demandaient en quoi sa politique personnelle différait de celle de son prédécesseur, M. Mackenzie King. Et les cercles nationalistes canadiens-français, se rappelant l'expérience de Laurier, appréhendaient un régime de concessions et de compromis qui nous ferait payer bien cher l'honneur de voir l'un des nôtres à la direction des affaires du pays. M. Saint-Laurent avait déclaré à plusieurs reprises, notamment au moment de son élection à la direction du parti libéral, que son idéal politique était une unité nationale fondée sur l'égalité entre les deux principaux groupes ethniques. La formule était irréprochable, mais les Canadiens français avaient été trop souvent appelés à immoler leurs sentiments et leurs intérêts sur l'autel de l'unité nationale pour ne pas éprouver une certaine méfiance.

Il est encore trop tôt pour répondre à ces deux questions que l'on se posait au moment de l'avènement de M. Saint-Laurent. On peut cependant relever dès ces premiers mois quelques indications. Et la plupart de ces indications sont de nature à nous réjouir de ce que la direction du gouvernement canadien soit passée des mains de M. King à celles de M. Saint-Laurent.

Pour ce qui est de la politique générale, la différence que l'on peut constater dès maintenant entre le premier ministre actuel et son prédécesseur porte sur les méthodes plutôt que sur le fond. La franchise de M. Saint-Laurent offre un contraste saisissant avec la rouerie de M. King. Toutes ses déclarations sont claires et nettes au lieu d'être enveloppées et volontairement obscures comme celles de son prédécesseur. Sa manière d'aborder les problèmes diffère totalement de celle de M. King. Il attaque toutes les difficultés de front au fur et à mesure qu'elles se présentent au lieu de les contourner ou de s'en remettre au temps du soin de les aplanir. M. Saint-Laurent est un administrateur beaucoup plus qu'un politicien, même s'il s'est révélé bon escrimeur au cours de ses premiers duels parlementaires avec le nouveau chef de l'opposition, M. George Drew.

Il faudra attendre encore plusieurs mois avant de savoir en quoi la politique de M. Saint-Laurent peut différer de celle de M. King. Dans le domaine international, il s'en tient à la politique de "sécurité collective" qu'il avait poursuivie comme ministre des affaires extérieures sous M. King et qui doit intégrer le Canada au bloc des puissances occidentales en opposition à la Russie par le Pacte de l'Atlantique. Dans le domaine des relations fédérales-provinciales, il y a lieu de prévoir une atténuation de la centralisation intransigeante recherchée par MM. King et Ilsley. Dans le domaine social, il n'y a apparemment rien de changé au programme de sécurité inauguré pendant la guerre, mais il semble que l'on doive procéder lentement à son exécution.

C'est dans le domaine des relations avec la Grande-

Bretagne que M. Saint-Laurent a le mieux défini la politique qu'il entend suivre. Il n'a pas affiché d'opinions qui auraient pu passer pour radicales, il n'a pas préconisé la proclamation de la république, mais il a signifié son intention de rompre les derniers liens constitutionnels qui assujettissent le Canada à la Grande-Bretagne. Le discours du trône annonce un projet de loi qui aura pour effet de supprimer les appels au comité judiciaire du Conseil privé. Et le premier ministre a de plus annoncé dans un discours radiodiffusé qu'il entendait prendre les moyens d'accorder au Canada le droit d'amender sa constitution sans avoir à recourir au Parlement de Westminster. Il reste à voir si M. Saint-Laurent poursuivra la politique d'assistance à la Grande-Bretagne ou s'il nous donnera progressivement une politique économique vraiment canadienne.



Comment M. Saint-Laurent conçoit-il l'égalité entre les deux groupes ethniques qu'il considère comme le fondement de l'unité nationale? Il ne faut pas oublier qu'il a parlé à plusieurs reprises d'égalité et qu'il a même parlé d'*égalité pratique*. Si l'on s'en tient aux actes posés au cours de ces derniers mois il y a lieu de croire que ces mots revêtent un sens véritable pour M. Saint-Laurent. Le nouveau premier ministre ne paraît souffrir d'aucun complexe d'infériorité. Sa maîtrise de la langue anglaise et les contacts suivis qu'il a eus avec les dirigeants anglo-canadiens dans l'exercice de sa profession lui ont valu une assurance qui s'impose à ses collègues du cabinet.

Et il y a lieu d'espérer que les compromis inévitables dans un pays biethnique et bilingue ne seront pas toujours unilatéraux.

M. Saint-Laurent a déjà corrigé quelques inégalités, des cas de *discrimination* comme disent nos compatriotes de langue anglaise. Pendant qu'il n'était encore que premier ministre intérimaire, il a modifié les règlements de l'immigration de façon à mettre sur le même pied les immigrants venant de France et ceux qui viennent de la Grande-Bretagne et des autres États du Commonwealth. Il y avait bien longtemps que les immigrants britanniques bénéficiaient d'une préférence qui blessait notre fierté en même temps qu'elle lésait nos intérêts.

Le gouvernement a inclus dans son programme sessionnel la suppression du taux décroissant des allocations familiales qui désavantageait les familles nombreuses. Il s'agissait d'un cas clair de *discrimination* contre les Canadiens français. Il est vrai que cette disposition malheureuse de la loi des allocations familiales avait été insérée par le gouvernement King et que les conservateurs avaient été les premiers à inscrire dans leur programme la suppression du taux décroissant pour faire oublier les attaques de M. Drew contre le *baby bonus* à l'avantage du Québec. M. Saint-Laurent n'en a pas moins promptement saisi l'occasion de corriger cette inégalité.



Depuis son entrée en fonction, M. Saint-Laurent a strictement observé le bilinguisme officiel. Son souci de reconnaître le caractère officiel de la langue fran-

çaise s'est surtout manifesté lors de la séance d'ouverture de la session. C'est ainsi qu'il a présenté chacun dans sa langue maternelle les quatre députés ministériels élus pendant l'intersession et il se trouvait qu'il y en avait deux de langue française et deux de langue anglaise. Ce geste pourrait bien établir une coutume que suivraient à l'avenir tous les partis. C'est en français que le premier ministre a fait l'éloge funèbre de M. Lucien Dubois et M. John-T. Hackett a prononcé lui aussi un éloge en français du défunt au nom des conservateurs.

M. Saint-Laurent ne conçoit pas le bilinguisme comme une traduction fastidieuse de ce qui a déjà été dit en anglais. Il n'a pas répété en anglais l'éloge qu'il avait fait de M. Dubois non plus que les félicitations qu'il adressait quelques jours plus tard au second de l'adresse, M. Léopold Demers.

M. Saint-Laurent a déjà fait quelque chose pour remédier à l'insuffisance lamentable de notre représentation dans le haut-fonctionnarisme fédéral. Depuis son entrée en fonction, il a déjà nommé deux sous-ministres de langue française — M. Charles Stein au secrétariat d'État et M. Marc Boyer à la reconstruction. Cela porte à trois sur vingt notre représentation parmi les sous-ministres, qui n'était que d'un sur vingt et qui était descendue à zéro pendant deux ans. Cela ne représente encore que la moitié de notre part, mais il suffirait d'une nomination par année pendant un terme d'office pour rétablir l'équilibre au palier supérieur de l'administration fédérale. Les deux nouveaux titulaires, comme d'ailleurs le nouveau commissaire français du service civil, M. Alexandre Boudreau, sont tous trois jeunes et sem-

blent posséder la préparation voulue pour nous représenter avec honneur dans le haut fonctionnarisme.

Les débuts de M. Saint-Laurent comme premier ministre sont donc prometteurs. Ils sont de nature à dissiper quelques-unes des craintes que les Canadiens français pouvaient entretenir en voyant l'un des leurs accéder à la direction du gouvernement fédéral.



Il ne faut sans doute pas perdre de vue l'imminence d'une élection générale où le vote du Québec est appelé à exercer une influence décisive. La crainte de l'opinion publique est toujours le commencement de la sagesse pour les hommes politiques. Et les libéraux ont à redouter la concurrence des conservateurs qui veulent tenter un grand effort pour reconquérir le Québec.

Il serait naïf de croire que le nouveau premier ministre n'a pas songé aux répercussions électorales des actes qu'il vient de poser pour répondre aux désirs de l'opinion québécoise. Il serait par contre un peu injuste de les attribuer uniquement aux préoccupations électorales. La situation politique actuelle a sans doute permis à M. Saint-Laurent de faire accepter beaucoup plus facilement à ses collègues anglais les décisions annoncées au cours des dernières semaines, mais il n'en faudrait pas conclure qu'il ne les aurait pas prises en temps normal.

Il serait prématuré de porter un jugement sur M. Saint-Laurent trois mois seulement après son entrée en fonction comme premier ministre. Il faut

cependant reconnaître qu'il nous a jusqu'ici représentés avec honneur et qu'il a manifesté le souci de surveiller nos intérêts propres. Il faut également reconnaître que sa présence à la tête du gouvernement contribue à étendre le prestige et l'influence du français dans les sphères politiques et administratives fédérales. Les correspondants parlementaires ont pu observer que les communiqués français venaient plus souvent et plus rapidement qu'autrefois, que les hauts fonctionnaires anglophones s'adonnaient en grand nombre à l'étude du français.

Cette impression favorable peut sans doute s'effacer au cours des prochains mois, l'attitude du premier ministre peut se modifier après l'élection générale si son gouvernement est maintenu au pouvoir. Il y a cependant lieu d'espérer que toute sa carrière sera conforme à ces débuts prometteurs puisque tout le monde reconnaît que M. Saint-Laurent est très peu politicien. Il y a lieu de croire qu'il exprimait une conviction profonde lorsqu'il parlait d'unité nationale fondée sur l'égalité entre les deux groupes ethniques.

●

Les premières expériences électorales de M. Saint-Laurent dans le Québec n'ont pas été particulièrement heureuses. Si le candidat ministériel dans Laval-Deux-Montagnes avait réussi à l'emporter contre un adversaire républicain qui ne disposait que de maigres ressources, le candidat ministériel dans Nicolet-Yamaska a été défait par un conservateur en dépit de la campagne désespérée menée dans la circonscription par une trentaine de députés libéraux. M. Renaud

Chapdelaine aura été le premier candidat officiel du parti conservateur à se faire élire dans une circonscription canadienne-française depuis plus de dix ans. La défaite du candidat libéral s'explique sans doute, pour ceux qui connaissent bien la circonscription de Nicolet-Yamaska, par des divisions locales, mais la preuve est faite que les conservateurs peuvent livrer une lutte redoutable lorsqu'ils peuvent compter sur l'appui de l'Union nationale.

Cette défaite porte un rude coup à M. Saint-Laurent et elle compromet les chances de réélection de son gouvernement. Les répercussions de la défaite de Nicolet-Yamaska sont encore plus graves dans les provinces anglaises que dans le Québec même. L'élection de M. Chapdelaine permettra aux conservateurs d'affirmer que M. Saint-Laurent n'est pas en mesure de maintenir le bloc libéral du Québec qui constitue sa force et son meilleur argument auprès de l'électorat anglais qui désire un gouvernement fort contre les socialistes. Cette victoire décuplera les forces du parti conservateur qui vient de mettre à sa tête le premier chef dynamique qu'il ait réussi à découvrir depuis la retraite de feu M. Bennett — M. George Drew. Les libéraux voudront sans doute parer le coup en tenant d'autres élections partielles dans le Québec ou en retardant l'élection générale jusqu'en 1950 pour faire oublier l'échec cuisant de Nicolet-Yamaska.

Les événements des prochains mois nous permettront de mieux juger M. Saint-Laurent et aussi son principal adversaire qui a débuté en même temps que lui. M. Drew n'est pas allé dans Nicolet-Yamaska et il n'a pas encore pris position sur la plupart des

questions qui nous intéressent. Les Canadiens français ne doivent pas appuyer M. Saint-Laurent par pur sentimentalisme, ils ne doivent pas non plus le juger avec plus de sévérité que ses concurrents de langue anglaise et principalement M. Drew qu'il faudra juger sur sa propre politique et non sur celle de ses alliés de l'Union nationale.

Pierre VIGEANT

GRÈVE, PARENTS, ÉTAT

La grève des instituteurs à Montréal a fait éclater l'état de choses suivant: par une série de lois votées à l'Assemblée législative depuis 1946, notre système scolaire dans sa quasi-totalité, surtout dans ses secteurs montréalais et québécois, tombe peu à peu aux mains de l'État. Par exemple:

1o Pour se débarrasser de leurs dettes, les Commissions scolaires doivent se déclarer « en défaut » et perdre leur autonomie financière. Elles relèvent alors, administrativement, de la Commission municipale — organisme d'État. (*Loi pour aider au progrès de l'éducation*, 1946).

2o Les Commissions scolaires de Montréal et de Québec sont aux mains de sept commissaires, dont quatre nommés par l'État (1947).

3o Lorsqu'il y a eu arbitrage entre les Commissions scolaires et leurs employés, on peut en appeler à la Commission municipale de la décision des arbitres (1947).

Ainsi, tous les chemins mènent à Québec et les parents sont de plus en plus relégués à l'arrière-plan.

À Montréal, ils donnaient visiblement raison aux instituteurs contre « leur » Commission. C'est leur intervention et celle de l'Église qui ont mis fin à la grève. Mais l'État tout-puissant et inaccessible n'a rien dit.

Quand donnera-t-on justice aux instituteurs? Surtout quand rétablira-t-on les parents dans leurs droits?

Guerre à la guerre

Les peuples vont-ils se laisser faire? Le nôtre s'abandonnera-t-il au geste commandé, mécanisé, de la tuerie universelle? Nos mains seront-elles à jamais teintées de sang?

Il n'y a plus de guerre sainte. Il n'y a plus de guerre sacrée. Il n'y a plus que la haine qui jette les hommes, les femmes, les enfants dans un carnage affreux. Nous refusons ce crime et nous allons travailler de toutes nos forces à lutter contre les entreprises de la soldatesque et des politiciens.

Dans la revue *Esprit* de janvier, on reproduit un discours d'Emmanuel Mounier qui justifie plusieurs de nos attitudes.

"Si nous avons attendu trois ans, dit Mounier, pour crier à nouveau "guerre à la guerre", ce n'est pas que la vieille tueuse, l'empoisonneuse publique nous ait séduits par ses dernières façons." Et pour mieux marquer qu'il n'est pas devenu un pacifiste, Mounier explique en quoi le discrédit du pacifisme ne s'applique pas à son attitude actuelle. Il reprend:

"Dieu me garde de jeter le moindre mépris sur le moindre souffle de générosité qui ait pu émouvoir un cœur humain depuis que nous sommes entrés dans la froide danse macabre du XXe siècle. Mais il faut bien dire que le pacifisme de l'entre-deux guerres, en attendant de montrer son échec avec une évidence cruelle, ne nous a jamais pris au cœur... Ce pacifisme désarmé et verbeux, nous avons fait l'expérience amère de sa contra-

diction. En enlevant à des cœurs simples et sensibles le goût de l'énergie, le sens de l'inacceptable et un certain mépris de la mort, il a malgré lui tendu un pont vers les immortelles lâchetés qui somnoient en nous...

Contre la guerre qui cherche à nouveau sa forme, nous ne pouvons plus reprendre des armes aussi compromises. En avons-nous trouvé d'autres? Non. Pas encore. Ne nous dupons pas. Nous savons lutter contre l'incendie, contre la peste, contre le vol, nous ne savons pas encore lutter à armes égales contre la guerre.

Ceux qui viennent ici devant vous ce soir, ne viennent pas jouer les charlatans de foire... Ils viennent vous dire: Nous ne savons pas, vous ne savez pas; mais de grâce, crions, réveillons-nous, réveillez-vous, ne marchons pas ainsi à l'abattoir et à la servitude, le dos courbé, le cœur résigné et si nous n'avons guère plus d'allure en ce jour que David devant Goliath, faisons trembler de notre colère leur caverne de Chaillot, croisons-nous contre les croisades: il n'est pas d'exemple que des hommes qui veulent être des hommes n'aient trouvé les moyens de l'être et de vaincre... Il faut d'abord, contre la guerre qui vient, une action proprement politique...

Mais si la politique est partout, la politique n'est pas tout. Le pacifisme a péri d'avoir surtout mobilisé la crainte de l'aventure et le goût tiède de la vie. La paix virile que nous voulons ne s'annoncera et ne durera que si elle constitue d'abord une milice du courage et du risque. Nous en sommes à cette étape de notre mobilisation. Les armes qui nous manquent, n'ayons pas d'inquiétude, nous les trouverons dans le combat et par le combat: de tout temps, les armes nouvelles sont nées de l'exercice même du conflit...

A la pensée que nous pourrions être la génération qui aurait devant l'histoire la charge de laisser éclater ce fruit pourri, une troisième guerre mondiale, avant de l'avoir arraché de l'arbre et jeté aux égouts, sentons-nous la honte nous fouetter le visage? Sommes-nous — pardonnez-moi, le mot me manque — bouleversés, labourés de pitié à imaginer ce hurlement de souffrance, de détresse et de mort qui demain, si la guerre éclate, sonnera l'alerte d'un siècle de servitude et de ruines?"

Nous ne saurions endosser toute la pensée de Mounier, ni surtout toute l'attitude d'Esprit. Mais du texte que nous venons de citer, si dense, si puissant, (que nous aurions aimé reproduire au complet) nous acceptons toutes les données. C'est exactement la position qu'a prise l'Action Nationale et qu'elle définira dans sa prochaine livraison spéciale. Contre la politique suicidaire et militariste des politiciens, nous voulons préparer la réaction de tous les hommes libres.

Arthur LAURENDEAU

La revue

— Quelques-uns de nos collaborateurs ayant été empêchés au dernier moment, notre livraison spéciale, SAUVER LA PAIX?... annoncée pour mars, est remise à avril.

Ce numéro comprendra 128 pages. Le problème de la guerre, de la politique extérieure du Canada, celui du communisme, le mythe de la "croisade", les perspectives d'une guerre atomique seront analysés par Louis LACHANCE, O.P., François-Albert ANGERS, Jean PELLERIN, Paul SAURIOL, Gérard FILION, Jean-Marc LÉGER, Edmond LEMIEUX et André LAURENDEAU.

Nos amis pourraient en commander un certain nombre et s'en servir comme instrument de propagande autour d'eux.

— Une erreur s'est glissée dans la livraison de janvier. L'article intitulé *Primauté de la contemplation* aurait dû être signé Arthur Laurendeau.

La reconquête économique

L'assurance a énormément progressé depuis une dizaine d'années au Canada français: il suffira pour s'en rendre compte de parcourir les pages d'annonce de l'Action Nationale; or plusieurs compagnies de ce genre ne font pas de publicité chez nous.

Parmi les institutions qui ont connu une progression verticale, il faut signaler *la Laurentienne*, qui célébrait au début du mois le dixième anniversaire du début de ses opérations.

Les journaux ont noté à cette occasion l'importance que s'est taillée cette jeune maison. Au cours de sa dixième année, elle a perçu des primes dont le total dépasse le million. Ses assurances en vigueur forment un total de plus de cinquante millions. Sa montée fut ininterrompue; mais aucune étape ne fut brûlée, et *la Laurentienne* donne une impression de très grande solidité.

Elle répondait à une pensée nationaliste. Ceux qui l'ont fondée s'étaient rendu compte de l'affreuse déperdition de capitaux à laquelle se livre un peuple qui n'a pourtant pas la réputation d'être trop riche. Ces capitaux épars s'en allaient affermir et agrandir des entreprises à direction non-québécoise et servaient trop rarement à financer des compagnies de chez nous. Notre quasi-absence dans le domaine de la haute finance avait les répercussions les plus fâcheuses; de proche en proche, elles nous enlevaient toute indépendance économique; et par l'action des gros capi-

taux sur l'État, elle s'exprimait en fin de compte par une redoutable dépendance politique.

Je n'oserais affirmer que la situation soit désormais renversée: on ne rebâtit pas en dix ou quinze ans une économie aussi mal en point. Mais il y a eu des changements de degré. L'élan est aujourd'hui donné, qu'il suffirait de maintenir.

La Laurentienne compte assurément parmi les plus vivantes de ces créations nouvelles. Jeune, elle l'est par le nombre des années, mais plus encore par l'enthousiasme, l'entrain, je ne sais quelle vertu conquérante que ses chefs ont su communiquer à l'équipe des agents. A ce titre elle représente pour la nation un actif qui ne s'évalue pas seulement en dollars.

Nous lui souhaitons de progresser toujours au même rythme et nous félicitons ses dirigeants pour les réalisations déjà accomplies.

Édmond LEMIEUX

Comment épargner \$3.00 par année

Un bon moyen d'épargner sans effort \$3.00 chaque année, — sans compter le reste, — c'est de s'abonner à L'Action Nationale. L'abonnement coûte \$3.00, mais vaut facilement le double de ce prix. Alors vous vous abonnez, vous reprenez votre \$3.00 et vous recevez L'Action Nationale gratuitement . . .

L'ADMINISTRATION

Retour du p. Arès

L'Action Nationale se garde de verser dans les éloges immodérés. Notre Ligue n'est même pas, — bien que ses adversaires l'affirment parfois sans gêne, — une société d'admiration mutuelle. Elle parle peu de ses membres et va même sur ce point jusqu'à "imiter de Conrart le silence prudent". Mais l'exception qui justifie la règle est permise. Aussi voudrions-nous saluer le retour d'Europe d'un homme qui a rendu à la cause nationale des services marquants. Le Révérend Père Richard Arès, l'auteur des trois volumes parus sous le titre "Notre question nationale", est rentré de France après y avoir fait un séjour extrêmement fructueux. L'École sociale populaire, où il a repris ses fonctions, s'est bornée à souligner ses succès de façon laconique et objective. Le R.P. Arès rapporte quatre diplômes universitaires, dont trois doctorats: "un diplôme d'Études supérieures de Droit international (faculté de Droit de Paris), un doctorat en droit de l'Université de Paris, un doctorat en philosophie de l'Institut catholique de Paris, un doctorat ès sciences économiques, sociales et politiques du même Institut." Il est rare qu'on parvienne en si peu de temps à brûler tant d'étapes. Le R.P. Arès n'a séjourné à Paris qu'un peu plus d'un an et il a encore trouvé le temps de donner quelques conférences et de prendre part à quelques manifestations d'amitié franco-canadienne. Il a fait grand honneur au Canada français et ce n'est, malgré tout, qu'un début de carrière.



RENDEZ
HOMMAGE
AU NOM DE
FAMILLE



Un moyen pratique
est de faire dresser
votre arbre généa-
logique et l'histoire
de votre ascendance

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN



Cheminée défectueuse
— fumeurs négligents—
poêle, fournaise, tu-
yaux surchauffés. Au-
tant de preuves que
nous avons oublié ce
proverbe: La prudence
est la mère de la sûreté.
Et si les taux allaient
regrimper au niveau de
1922! Où serait l'avan-
tage? Où serait le
progrès?

❁ SOCIÉTÉ ❁
NATIONALE
D'ASSURANCES

AFFILIÉE À LA C.U.A.

41 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL - HARBOUR 3291

LA. 0138

Dom.: FR. 4792

Georges Lafontaine

B.A., L.S.C., C.A.

Comptable agréé

Domicile :

486 rue St-Jean — Montréal — 3410 Delorimier

Lucien Viau

ET ASSOCIES

Comptables Agréés

LUCIEN VIAU, C.A.

CHAS. DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.

159 Ouest, rue Craig,
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

MA. 1339

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :

Ascenseurs modernes de tous genres,
soudures électriques et autogènes, etc.

206, rue du Port

Québec

COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES

Limitée

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels
"Payé à ses membres \$8,000,000.00"

Siège social : 1306 est, rue Ste-Catherine,
Montréal.

Pour la République
et la Paix!

Honoré Désy

INDUSTRIEL



Sainte-Dorothée, comté Laval-Deux-Montagnes.

AM. 5700

GR. 2465

BEN. BÉLAND INC.

Accessoires électriques en gros

7152, boul. Saint-Laurent,

Montréal, (14).

Avec les hommages de

CHARLES LAFONTAINE

Président de la
Carrière LaSalle Limitée

8413, boul. Saint-Michel,

Montréal

Michel Chartrand

Léopold St-Pierre

CHARTRAND et ST-PIERRE

Éditeurs - Publicistes

L'index pharmaceutique - L'index thérapeutique

445, rue St-François-Xavier, Montréal, (1), HA. 3285

POUR VOS FOURRURES

si vous cherchez Qualité, Éléance
n'hésitez pas, voyez

BLEAU & ROUSSEAU

J.-T. BLEAU

ANT. ROUSSEAU

J.-A. MASSON

3852, St-Denis

HA. 8433

5004, Sherbrooke O.

DE. 4482

Charbonneau Limitée

BISCUITS — BONBONS — MACARONI

FA. 1116

1800 NICOLET, Montréal

Vous trouverez chez
nous, et à bon compte,
tout ce qu'il faut pour
meubler votre résidence.

Maison établie
depuis 40 ans.



● Fitzroy 4681 ●

LAMARRE FRÈRES

3723, Notre-Dame ouest,

Montréal

LA ROSERAIE NATIONALE

*Distributrice pour
le Canada et les États-Unis*



La Rose de Dollard
La Rose de la Reconnaissance
La Rose des Mères
La Rose Mariale
La Rose Papale
La Rose Christus
La Rose Ste-Thérèse de L'E-J.
La Rose Eucharistique
La Rose Tricolore
La Rose d'Irlande
La Rose Saint-Georges
La Rose Canadienne

Case Postale 19
Station "N"
Montréal, Qué. Canada

Tél. HA 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT
AVOCATS

511 Place d'Armes. - Montréal, Canada.

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64, ave Nelson, Outremont. Tél. DO 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL 3580

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée
BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES

Alfred ALLARD,

président et gérant gén.

235, Laurier ouest

Marcel ALLARD,

chef à la production

Montréal

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Bibliothèque Economique et Sociale

1—INVITATION A L'ETUDE (3e édition)

Esdras Minville

Essai de sociologie appliquée à la nation canadienne-française.

172 pages: \$1.00 (par la poste: \$1.10)

2—L'HOMME D'AFFAIRES (2e édition)

Esdras Minville

Un traité sur l'homme d'affaires type, ses dispositions, ses qualités et sa formation.

184 pages: \$1.00 (par la poste: \$1.10)

Edition de luxe: \$2.00 (par la poste: \$2.10)

3—LE MOUVEMENT OUVRIER CANADIEN

Jean-Pierre Després

Historique du mouvement ouvrier en général au Canada, tendances doctrinales, évolution et programme actuel des trois grands syndicats canadiens: le C.C.T., le C.M.T. et la C.T.C.C.

208 pages: \$1.50 (par la poste: \$1.60)

4—LES DOCTRINES ECONOMIQUES

Paul Hugon

Une étude synthétique, largement conçue, qui englobe plus de vingt siècles d'évolution doctrinale.

413 pages: \$2.75 (par la poste: \$2.90)

5—LE CITOYEN CANADIEN-FRANÇAIS

Esdras Minville

Avec une clarté et une netteté incisives, l'auteur précise les normes de la formation du citoyen canadien-français, il en trace les caractéristiques.

618 pages en 2 volumes: \$3.25 (par la poste: \$3.50)

6—GEOGRAPHIE ECONOMIQUE DU CANADA

(2e édition)

Raymond Tanghe

280 pages: \$1.50 (par la poste: \$1.65)

7—INITIATION A L'ECONOMIE POLITIQUE

François-Albert Angers

388 pages: \$2.00 (par la poste: \$2.15)

Pour chaque volume relié: ajouter \$1.00

FIDES 25 est, rue Saint-Jacques - **MONTRÉAL**

LAncaster 4962

J. EMILE ROY ET FILS

IMPRIMEURS DEPUIS 1896



307, LaGauchetière Ouest

Montréal

BIBLIOTHECAIRES, PROFESSEURS,
JOURNALISTES, ETUDIANTS

Connaissez-vous le

CANADIAN INDEX?

OUVRAGE DE REFERENCE INDISPENSABLE

Ce répertoire mensuel contient le dépouillement de quelques 60 revues canadiennes dont 16 de langue française aussi bien qu'une liste de films documentaires produits au Canada. Vedettes-matières en français et en anglais

Coût d'abonnement sur demande.

ASSOCIATION CANADIENNE
DES BIBLIOTHEQUES

46, rue Elgin, Ottawa, Canada

L'IMPRIMERIE JACQUES-CARTIER

INCORPORÉE

Impression de périodiques
et
travaux commerciaux

"L'atelier où il n'en coûte pas plus
pour un meilleur imprimé"

Pierre BEGIN, prés.

HA. 2591

414 est, rue NOTRE-DAME

Hommages aux collaborateurs de
l'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



FA. 1167

3605 ONTARIO est, Montréal

Cie de Tabac Terrebonne

manufacturiers
des tabacs à cigarettes

VALDOR
N-C

O-B
BINGO

La seule compagnie propriétaire de ses plantations
dans le Québec

Bureaux :
AM. 0470
5100 Papineau
Montréal

Usine :
Terrebonne
Tél. : 10-W.

Comptoir National Enr'g.

Fabricants d'enveloppes

(Commandes de 25,000 et plus)



WA. 1137

1950 CLAREMONT, Montréal

À LIRE, À MÉDITER, À RÉPANDRE

Une oeuvre de maître

Le Citoyen canadien-français, par Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, deux forts volumes, franco \$3.50

Brochures

	L'unité	A la douzaine
Que seront nos enfants? par Henri Bourasse	\$0.25	\$2.50
Louis Riel et les événements de la Rivière Rouge en 1869-70, par M. le Chanoine Lionel Groulx	\$0.05	\$0.50
Pourquoi nous sommes divisés, par M. le Chanoine Lionel Groulx	\$0.05	\$0.50
Pour notre libération, par René Chaloult ...	\$0.15	\$1.50
Votre dignité, jeunesse, par Mgr Paul-Emile Léger	\$0.15	\$1.50
Jeunesse et haute politique, par le R. P. Emile Bouvier, s.j.	—	\$0.75
Pour que vive la Nouvelle-France, par Anatole Vanier	—	\$0.50

Série ACTUALITÉS

Alerte aux Canadiens français, par André Laurendeau	\$0.10	\$1.00
La querelle du bilinguisme, L'Action Nationale	\$0.10	\$1.00
L'art de déplacer les questions, F.-A. Angers	\$0.10	\$1.00
De l'éducation, par René Chaloult	\$0.10	\$1.00
Nos écoles enseignent-elles la haine de l'anglais?, par André Laurendeau	\$0.10	\$1.00

Prix spéciaux pour librairies, coopératives
d'étudiants, commandes en groupe.

AUX ÉDITIONS DE L'ACTION NATIONALE,
3878, rue St-Hubert, Montréal, 24, P.Q.

ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection
Épargne

Avantages

Souplesse
Liquidité

Caractéristiques

Sécurité
Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal